En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVI — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI, LE 17 MAI, 1944 — No. 27

Nouvelles de L'Association

Réunion des prêtres de langue française de l'Alberta

Les 10 et 11 mai, se tenait à la salle St-Joachim d'Edmonton une réunion des prêtres de langue française de l'Alberta. Le premier jour fut consacré à une réunion spéciale des prêtres; le lendemain, il y eut réunion conjointe des prêtres et de quelques membres de l'Exécutif de l'A.C.F.A. M. le Dr Beauchemin était venu de Calgary à cette réunion.

On y étudia d'abord le problème de la conservation de l'esprit chrétien dans nos paroisses: lutte contre la propagande anti-catholique; développement du mouvement coopératif afin de corriger les maux économiques et de prouver que l'on n'a pas besoin du communisme; diffusion de tracts catholiques d'actualité; importance et fonctionnement des groupes d'action catholique; relations avec les non-catholiques; le mariage chrétien; organisation des amusements des jeunes et protection des jeunes de la campagne qui viennent travailler en ville.

Puis on passa à l'éducation. L'éducation familiale et les devoirs des parents. L'école primaire: devoir pour les instituteurs et les institutrices de développer chez leurs élèves l'esprit catholique et l'esprit français; le concours de français; la chanson française et le rétablissement du festival scolaire français; la nécessité des avant-gardes ou d'autres organisations équivalentes pour stimuler, dans tous nos centres, la formation catholique et la formation française; cours de pédagogie française pour instituteurs; utilité des réunions pédagogiques paroissiales et régionales. Devoir des commissaires d'assurer dans l'école l'enseignement d'une demi-heure de catéchisme.

Education secondaire: nécessité d'y donner une orientation agricole aux jeunes des campagnes, de développer le sens rural et la fierté rurale; orientation des jeunes vers l'école normale, vers l'école d'agriculture. . . Education supérieure: le problème du recrutement sacerdotal; la préparation des vocations sacerdotales commence dans la famille, où l'on devrait avoir le désir d'avoir un prêtre; organisation de cercles de mères de famille pour assurer des vocations sacerdotales; la préparation se continue dans la paroisse, où la prédication doit montrer aux enfants la grandeur du sacerdoce; puis elle se continue à l'école. Il faut aussi former une élite laïque.

Education postscolaire: les cercles d'étude, qui sont, de l'avis du Dr Beauchemin, l'arme la plus forte pour préparer une élite en tous genres; les caisses populaires.

L'A.C.F.A.: le travail du cercle local; la Journée de l'Association; l'organisation des comités paroissiaux de colonisation; le rétablissement de nos soldats sur des terres après la guerre; le français à la radio.

Mgr MacDonald

Son Exc. Mgr J.-H. MacDonald, archevêque d'Edmonton, nous fit l'honneur de venir nous donner de précieuses directives. Il faut, dit Son Excellence, exposer aux fidèles la nature du communisme et leur faire comprendre que l'Eglise lui est opposée parce qu'il s'attaque à la foi catholique et nie même l'existence de Dieu. . . Insistons sur la sainteté du mariage chrétien, dans la prédication et surtout dans les cercles d'étude. Il est nécessaire de parler souvent de la vocation à la prêtrise et à la vie religieuse, dans les sermons et surtout dans les réunions de jeunes. Nous sommes heureux d'avoir envoyé beaucoup de prêtres de l'Alberta au service de nos soldats: ceux-ci ont besoin des consolations de la religion avant d'affronter la mort; mais le départ de ces prêtres rend difficile l'organisation des oeuvres paroissiales. A Edmonton, nous avons trois mille catholiques de plus qu'avant la guerre et nous avons le même nombre de prêtres. Il faut donc augmenter le nombre de nos prêtres, et pour cela, il est nécessaire de travailler activement au recrutement sacerdotal.

Il faut développer les cercles d'étude, dit Mgr l'Archevêque: l'étude est la la chose la plus fondamentale et la plus nécessaire. Nous devons éduquer l'élite, qui fournira le nombre de chefs nécessaires pour donner un bon service à l'Eglise et à la patrie. Si la foi est solide et éclairée, si nos catholiques connaissent leur religion et en sont fiers, ils seront prêts à faire face aux problèmes religieux et sociaux.

Comité des terres

Les Canadiens français de Lamoureux ont formé leur comité paroissial de colonisation, constitué de représentants de tous les districts de la paroisse: MM. Arthur Lamoureux, Jos. Godbout, Emilien Paradis, Arthur Behiels, Jos. Gravelle, Jean Normandeau, Lucien Langlois, Edmond Noël, Philippe Bouffard.

Nous avons donc, dans la région avoisinant Edmonton, trois comités paroissiaux de colonisation bien organisés: à Morinville, Legal et Lamoureux. On nous annonce la formation de comités dans d'autres paroisses.

Perception

M. Edouard Chevigny a donné une contribution d'une piastre, ce qui porte la contribution de la paroisse St-François d'Edmonton à vingt-quatre piastres et cinquante sous.

Concours de Français

Nous sommes obligés de changer encore une fois la date du Concours de Français et de la fixer au mercredi, 14 juin, parce que, le 15, il y a un examen spécial du Département d'Education pour les candidats à l'école normale.

Le Secrétaire général

Le projet d'ériger des postes français de radio dans l'Ouest est à l'étude

Une nouvelle a été transmise par la radio au cours de la semaine dernière, annonçant que les Canadiens français de l'Ouest avaient soumis à Radio-Canada la demande de permis pour ériger des postes français de radio dans les trois provinces. D'après les demandes formulées, ces postes seraient établis à St-Boniface, Gravelbourg, Prince-Albert et Edmonton. La nouvelle rapportait que cette demande avait été transmise au ministre des Transports de qui relève l'octroi de tels permis.

Comme on le sait les Associations nationales ont depuis de nombreuses années travailler de concert à obtenir une meilleure part de français à la radio. Il semble que le problème est en bonne voie de réalisation. Quoiqu'il en soit les groupes français de l'Ouest sont bien décidés à ce que l'on fasse justice à leurs demandes.

Afin d'être prêt à toute éventualité, on a déjà commencé à jeter les bases d'une vaste organisation destinée à prélever les fonds nécessaires à la construction des postes projetés. Au cours de la semaine dernière M. l'abbé M. Baudoux, de Prud'homme, Sask., secrétaire de la R.O.F. (Société de radiodiffusion française de l'Ouest), est venu rencontrer un groupe de chefs religieux et laïques de l'Alberta.

Actuellement le Comité de la Radio de l'Association est à jeter les bases d'une organisation provinciale. Plusieurs réunions ont été tenue au cours de la semaine afin de former les cadres de cet organisme, fixer les objectifs à atteindre, rédiger les formules requises, voir à la papeterie nécessaire, à la propagande, etc. Il se tiendra sous peu des réunions régionales, afin de mettre la population au courant et lancer la campagne en faveur de la radio française. Cela ne devrait pas tarder. Nous en reparlerons.

Les Russes de Moscou sont mécontents du récent accord hispano-américain

Moscou.—Le commentateur politique de l'"Etoile Rouge", organe de l'armée russe, déclare que l'entente hispano-américaine, qui a pour effet de réduire de 75 pour cent les exportations du tungstène espagnol à l'Allemagne, est loin d'être satisfaisante.

Il déplore le fait que les Etats-Unis n'aient pu forcer l'Espagne à cesser complètement toutes ses exportations de matériel de guerre à l'Allemagne.

"N'oublions pas, dit-il, que l'Allemagne importe aussi de l'Espagne du minerai de fer, du plomb, du cuivre, du mercure et autres produits minéraux. Toutes ces matières premières qu'utilisent les Allemands pour fabriquer les armes qui sèment la mort parmi les Alliés, continueront d'être exportées à l'Allemagne, car l'entente hispano-américaine ne les couvre pas.

"Cela signifie que l'Espagne peut être une fois de plus le canal par lequel le pétrole sud-américain pourra parvenir à l'Allemagne."

Il faut se rappeler que dans les premières années de la guerre, avant d'être attaquée par les Allemands, la Russie faisait exactement ce qu'elle reproche à l'Espagne. Elle fournissait du matériel de guerre à l'ennemi, et même refusait de collaborer avec les Alliés.

La C. C. F. dans les comtés ouvriers de Montréal

M. Jacques Casgrain, organisateur du parti C.C.F., pour la province de Québec, a annoncé que ce parti aura des candidats aux prochaines élections provinciales dans tous les comtés ouvriers de l'île de Montréal.

Nomination de Mgr Charest

Le capitaine de groupe honoraire, Mgr J.-E.-A. Charest, a été nommé directeur de l'aumônerie catholique du Corps d'aviation royal canadien, en remplacement du commodore de l'air honoraire, S. Exc. Mgr C.-L. Nelligan, D.D., E.D., qui a dû abandonner ce poste pour des raisons de santé. Le quartier général de l'Aviation militaire canadienne a souligné, en faisant part de cette nouvelle, que S. Exc. Mgr Nelligan demeure supérieur général ecclésiastique des forces armées canadiennes et aumônier général catholique de l'Armée.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Georges Robinson,
Lafond, Alta.

R.P. A. Normand, O.M.I.,
Cap-de-la-Madeleine, P. Qué.

Thomas Frigon,
St-Paul, Alta.

Albert Lefebvre,
Vancouver, Colombie

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

OBSERVATOIRE

Un incident cocasse

Lundi soir six élèves du Juniorat Saint-Jean s'en allaient en ville. Installés sur le dernier banc de l'autobus, ils se mirent à parler français tout naturellement. Presqu'immédiatement une bonne dame s'est tournée vers eux et leur dit:

—**Don't you know it's impolite to speak French in public?**

(Ne savez-vous pas qu'il est impoli de parler français en public?)

—**By the B.N.A. Act, we are in a bilingual country. Don't you know that?** Par l'Acte de l'A.B.N. nous sommes dans un pays bilingue. Ne savez-vous pas cela.?

—**You come from that College (Juniorat) over there, I suppose?**

(Vous venez de ce collège, de l'autre côté. . ., je suppose?)

—**Yes, Madam, and we are proud of it,"** répondirent-ils ensemble.

(Oui, Madame, et nous en sommes fiers).

Alors un étudiant de l'Université a pris leur défense, à la grande surprise de la dame qui l'a traité de lâche, pour avoir de tels sentiments, sans avoir l'uniforme militaire, alors qu'elle comptait cinq fils dans l'armée. Et la conversation continua, sur un ton très aigre de la part de la dame qui s'en mordait littéralement les lèvres, sur un ton très calme de la part de l'étudiant anglais et des 6 canadiens-français.

Les voyageurs suivirent les propos sans rien dire; mais nous avons cru voir, dans cette attitude passive, des visages contraires et humiliés de cet incident.

Leçon: ne mettons pas notre drapeau dans nos poches, mais sachons pourquoi il faut le brandir crânement et poliment. Question de droits égaux entre les deux races, question de premiers occupants, question de fierté ancestrale et de fidélité à la nation, etc.

TESTES.



LIEUT. LOUIS ROY

Le lieutenant Louis Roy, fils de M. et Mme Léger Roy, d'Edmonton, est rendu en Angleterre, d'après une nouvelle reçue récemment.

Discours du Pape?

Londres.—L'agence allemande 'Transocéan' dit que l'on a annoncé dans les cercles du Vatican, que Sa Sainteté le pape Pie XII s'adressera au monde par T.S.F. le jour de la Pentecôte, 28 mai.

Une motion de M. Roy est battue

Ottawa.—Une motion de M. J.-S. Roy, député de Gaspé, demandant l'adoption en seconde lecture de son bill amendant la loi du Service National a été battue par un vote de 158 à 9. Le bill de M. Roy qui avait été adopté en première lecture lundi mentionnait que l'on devrait faire disparaître du texte du premier bill les mots "fermier exploitant une ferme". M. Roy dit que ce changement aurait pour effet d'exempter un père d'avoir à dénoncer son fils ou un de ses parents.

Prières lors de l'invasion

Londres.—Se joignant à une décision déjà prise par l'Eglise d'Angleterre plusieurs églises du Royaume-Uni ouvriront leurs portes au moment où l'on annoncera que l'invasion est commencée.

117 candidats aux élections en Saskatchewan

Regina, Sask.—117 candidats ont été choisis à des conventions de partis en Saskatchewan.

50 candidats de la C.C.F., 46 libéraux et 21 progressistes-conservateurs se disputeront les 52 sièges de la Législature, le 15 juin prochain. Les autres sièges, réservés aux militaires, seront contestés plus tard.

65,294 chômeurs en Canada

Ottawa.—Au 30 mars dernier, 25,737 personnes de la province de Québec demandaient du travail au Service sélectif et n'en avaient pas encore obtenu, d'après les chiffres contenus dans un rapport déposé en Chambre hier. 65,294 personnes étaient dans ce cas dans tout le pays, révèle le même document.

Les chiffres étaient les suivants par province: Ile du Prince-Edouard, 219; Nouvelle-Ecosse, 2,098; N.-Brunswick, 1,602; Québec, 25,737; Ontario, 19,425; Manitoba, 3,613; Saskatchewan, 1,844; Alberta, 3,243; Colombie canadienne, 7,513.

Québec donne l'exemple de la justice et de la tolérance en éducation

Collégiens sur les fermes

Toronto.—Dans un appel urgent à l'adresse des étudiants et élèves des "high schools", M. Alex. MacLaren, directeur du service d'embauchage, a déclaré que plus de 1,700 collégiens seront nécessaires pour les travaux des fermes cet été en Ontario. On s'attend d'autre part à une grosse récolte en 1944 dans cette province.

Churchill irait en Australie

Londres.—Le "Daily Telegraph" a dit que l'on s'attend à ce que le premier ministre Churchill dise incessamment qu'il a accepté une invitation de visiter l'Australie après la guerre.

Une dépêche de Melbourne a dit qu'une telle invitation a été faite par le premier ministre Curtin d'Australie, qui est à Londres actuellement.

Le journal a dit que la visite de Churchill en Australie ferait partie d'un plan de conférences de guerre qui ont commencé à Londres et se poursuivront dans les capitales des Dominions et à Washington.

Le système scolaire de la province de Québec vu par un anglo-protestant

La province de Québec, qu'on accuse souvent d'être "priest ridden", donne la pleine liberté aux protestants en matière scolaire. Un système dont la valeur n'est pas surpassée par aucun autre

L'article suivant, dû à la plume de M. Wooley, a été récemment publié dans un journal anglais de Toronto:

Dans un article précédent sur les origines du système d'éducation du Québec, je faisais remarquer que ce système, devait tenir compte de trois distinctions importantes que l'on ne rencontre pas au même degré dans toute autre province du Canada, à savoir la race, la langue et la religion. En ce qui concerne l'enseignement, c'est la religion qui constitue, dans cette trilogie, la différence la plus sérieuse; voilà donc la raison fondamentale du caractère exceptionnel du système d'éducation du Québec.

Un peu d'histoire

Depuis la conquête de 1759, il existe en cette province une minorité anglaise-protestante à laquelle le gouvernement dut songer dans ses mesures d'ordre public. Durant la première partie du XIXe siècle, la minorité anglaise, par le truchement de l'Institution royale pour l'avancement des sciences, a tenté en vain de diriger l'instruction publique; cet échec lamentable doit être imputé à la majorité catholique-française qui refusa de coopérer. Quand la situation devint désespérée, le gouvernement présenta en 1846 la première loi d'Instruction publique, base de toute la législation qui suivit en matière d'enseignement. Cette loi reconnaissait le principe du double caractère qui devait de toute nécessité marquer le système d'éducation du Québec, afin de répondre aux divers désirs des deux groupes religieux, protestant et catholique-romain.

Dans les endroits ou l'une ou l'autre foi avait le plus grand nombre d'adhérents, on tenta, sous la direction d'un conseil mixte, d'exploiter des écoles communes; mais on se rendit compte bientôt que cette méthode ne pouvait être généralement adoptée, à cause des complications qui surgiraient de deux genres d'enseignement différents dans la même école. Il devint donc nécessaire d'imaginer un mode qui respecterait les différences religieuses des deux groupes de la société; d'où l'établissement dans presque toutes les municipalités scolaires d'un bureau de cinq commissaires pour représenter la majorité, et d'un bureau de trois syndics pour la minorité.

Dans la province de Québec, on a toujours sauvegardé avec soin les droits des minorités, qu'elles fussent protestantes ou catholiques-romaines. A l'heure actuelle, une minorité religieuse, où qu'elle soit, peut se prévaloir du droit de dissidence et former son propre bureau de commissaires, lorsqu'il y a suffisamment d'élèves

(suite à la page 8)

Le gouvernement fédéral prêtera l'argent pour la construction de logements

Ottawa.—Des prêts s'élevant jusqu'à $4,000 à un taux d'intérêt de 4½ pour 100, et l'extension du remboursement des prêts jusqu'à une période de trente ans, sont les points principaux de la législation relative à la construction de maison qui sera présentée sous peu au Parlement, a annoncé aux Communes l'hon. J.-L. Ilsley, ministre des Finances.

Auparavant, le montant du prêt ne devait pas dépasser $3,200. alors que le taux d'intérêt était de 5 pour 100, et que l'emprunteur avait un délai de vingt ans pour rembourser son capital.

M. Ilsley a déclaré qu'il en annonçait ces prévisions du futur prochain projet de loi pour empêcher une diminution de la construction des maisons au pays, tel que le laissent entendre certaines indications. On dit que cette situation proviendrait du fait que dans les milieux intéressés on manquait de renseignements sur la prochaine législation concernant la construction.

Le ministre a déclaré que le projet de loi n'était pas encore rédigé mais qu'une fois complété il contiendra des clauses relatives à la location des logements, aux problèmes de l'habitation dans les centres ruraux, à la réparation et à la modernisation des maisons dans ceux-ci, en outre de certains autres points de vue.

Sur une maison de $5,000, un citoyen pourra emprunter jusqu'à 80 pour 100 de sa valeur, soit $4,000, au taux maximum de 4½ pour 100.

M. Ilsley a dit également que le projet permettra au gouvernement de prêter sur première hypothèque pour 90% de la valeur de la maison à un taux de 3 pour 100, sur les petites constructions, un peu dans le genre de l'entreprise annoncée à Montréal.

"Ce que nous désirons accomplir par cette législation est d'encourager les groupements de citoyens dans les localités où il y a pénurie de logements à élever à au moins 10 pour 100 le capital requis pour organiser une corporation de construction payant des dividendes, et à étudier objectivement les conditions particulières dans leur localité," a ajouté le ministre.

La loi des banques est amendée

Otta.a.—L'hon. Ilsley, ministre des Finances, a présenté en Chambre, un bill contenant les amendements à la loi des banques. L'un des principaux amendements prévoit la diminution du taux d'intérêt de sept à six pour cent.

Voici les principaux amendements:

1.—La limitation du droit pour les banques d'émettre ou de réémettre des billets après le premier janvier 1945 et prévoyant le retrait complet des billets des autres banques après le premier janvier 1950.

2.—Des dispositions pour que la Banque du Canada soit l'agent exclusif pour la distribution des billets de banque en 1950.

3.—Le transfert des dépôts bancaires non réclamés à la Banque du Canada.

4.—Des dispositions pour réduire le taux maximum d'intérêt de 7 à 6 pour cent et l'adoption d'une clause permettant aux banques de charger 5 pour cent pour les prêts personnels à un an payable en mensualités.

5.—Des dispositions pour permettre des facilités de prêt aux cultivateurs et aux pêcheurs.

6.—La simplification de la procédure pour les emprunts.

M. J.-E. Laforce prend sa retraite

Montréal, le 10 mai.—M. J.-E. Laforce, agent général du service de colonisation au Canadien National et bien connu à travers le pays, et particulièrement en Alberta, vient de prendre sa retraite après plusieurs années de service.

M. Laforce est né à la Baie du Fabvre, comté Yamaska, le 9 mai 1879. Après avoir fait ses études au séminaire de Nicolet, il débuta dans la vie comme ingénieur mécanicien. En 1900 il décida de se faire colon dans la vallée de la Matapédia. De 1910 à 1913 il fit du journalisme puis entra au service du gouvernement fédéral qui le chargea de faire une enquête dans la Nouvelle-Angleterre sur la possibilité de rapatrier les Canadiens français établis dans ces états. En 1914 il fut nommé agent du gouvernement canadien à Providence et en 1916, agent général à Manchester avec pour champ d'action toute la Nouvelle-Angleterre.

En octobre 1936, M. Laforce obtint un congé du chemin de fer et accepta la position de sous-ministre de la colonisation à Québec. Il revint en janvier 1940 réoccuper le poste qu'il quitte maintenant pour prendre un repos bien gagné.

$335 millions pour boissons, en Canada

Toronto.—La Fédération canadienne de tempérance a établi à $335,501,699. le montant dépensé par les consommateurs de liqueurs alcooliques, durant l'année qui s'est terminée au 31 mars 1943.

Ces estimés ont été fournis dans une déclaration donnée par le secrétaire A. J. Irwin.

Voici le tableau de ces dépenses par province:

	1942-43
N.-Ecosse	15,425,143
N.-Brunswick	8,411,768
Québec	94,361,544
Ontario	120,700,113
Manitoba	16,875,857
Saskatchewan	17,350,317
Alberta	26,492,683
Col.-Britan.	35,556,834
Ter. du N.-Ouest	327,440
Total	335,501,699

Un projet canadien rejeté à Londres

Londres.—Les Nations-Unies tiendront une conférence, probablement au cours de l'année, pour en venir à une décision sur une politique d'aviation civile dans l'après-guerre, a annoncé lord Beaverbrook à la Chambre des lords. Il a ajouté que l'Angleterre a abandonné à regret un projet soumis par le Canada sur cette question.

Lord Beaverbrook a dit que le gouvernement britannique préfère l'accord établi entre l'Angleterre et les Etats-Unis au cours de récentes discussions ici.

Le plan canadien suggérait un centre d'autorité international avec pleins pouvoirs de faire exécuter ses règlements.



Une équipe de "joyeux" Canadiens-français outre-mer: de gauche à droite: Sergents Ray Lefebvre, Verdun; Albert Cormier, Legal; G.-L. St-Pierre, Windsor; L.-P. Tremblay, Québec; Al. Aubry, Montréal. Deux hommes de plus font partie de l'équipe; parce que, écrit Cormier, "nous manoeuvrons maintenant des machines plus lourdes." 25 janvier 1944. Une nouvelle reçue ces jours-ci annonce que le jeune Cormier (le 2e à gauche), manque à l'appel. Voir p. 4.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta
fondé le 16 novembre 1928
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI, LE 17 MAI, 1944

Le semaine mssionnaire de Gravelbourg

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler, le diocèse de Gravelbourg, en Saskatchewan, tiendra du 21 au 28 mai prochain, une grande semaine missionnaire. Il y aura à cette occasion, chaque jour, cérémonies religieuses, conférences avec projections de film, kiosques d'exposition, etc. Cette initiative a pour but d'attirer l'attention du public sur l'oeuvre missionnaire et ses besoins pressants.

On ne saurait trop insister sur l'opportunité d'une telle initiative. Un peu partout, surtout depuis que la guerre est venue décimer les rangs de notre jeunesse, on a assisté à une baisse considérable de vocations sacerdotales et religieuses. A tel point que plusieurs évêques du Canada ont lancé le cri d'alarme. Non seulement ce sont les missions en terre étrangère, mais même nos propres missions en terre canadienne, nos diocèses, qui ont un besoin pressant de prêtres et d'apôtres. Le Canada qui était l'un des pays où le recrutement des vocations est le plus élevé, voit lui aussi diminuer le chiffre de ses recrues. Ajoutons à cela que, depuis que la guerre a entraîné un si grand nombre de pays dans son tourbillon, on se tourne vers le Canada pour lui demander d'accomplir l'oeuvre qui était accomplie autrefois par la France, la Belgique et autres pays conquis.

La semaine missionnaire de Gravelbourg vient donc à son heure. Elle nous redira le besoin d'ouvriers évangéliques: "La moisson est grande et les ouvriers peu nombreux". Puisse cet appel être entendu. A tous de répondre par la prière, l'aumône, la culture des vocations et le don de soi-même. L'Eglise compte sur tous et chacun pour accomplir sa mission rédemptrice.

P.-E. B.

En lisant les journaux

On ne peut couler tous les Canadiens dans le même moule

Terre de Chez-Nous.—Il y a quelques semaines, le sénateur Athanase David proposait, dans un discours qui eut quelque retentissement, un manuel d'histoire uniforme pour tous les Canadiens, à quelque race qu'ils appartiennent.

Il est revenu à la charge la semaine dernière, au Sénat cette fois, pour présenter une résolution visant à la formation d'un "comité composé des historiens les mieux reconnus en chaque province pour leur compétence et leur impartialité avec mission de préparer un manuel d'histoire uniforme pour tout le Canada."

Le Sénateur David prétend que l'histoire enseignée jusqu'ici n'a servi qu'à engendrer des querelles de races. Il suffirait, paraît-il, d'un manuel unique pour que les difficultés et les conflits de races disparaissent et que le Canada soit pour tous les Canadiens la seule et unique mère-patrie. C'est là un rêve généreux, mais de réalisation impossible. C'est une solution trop facile au problème complexe de la coexistence de deux races si différentes par la religion, la langue et les coutumes. L'idée de faire des Canadiens authentiques de tous ceux qui vivent en terre canadienne n'a guère besoin d'être démontrée aux Canadiens français. Ils sont les premiers à vivre d'abord en Canadiens. S'il y a une leçon de patriotisme à donner, ce n'est certes pas à eux qu'il faut la donner.

Sous prétexte d'unité et de fraternité, on voudrait couler tous les Canadiens dans le même moule.

L'idée qui préside à ce désir, c'est d'obtenir un manuel édulcoré, où l'on enseigne aux enfants que la déportation des Acadiens n'a été qu'une espèce de pique-nique sans conséquences et que les violations des lois scolaires dans toutes les provinces anglaises du Canada n'étaient que des agaceries partant d'un bon naturel. Il est triste de penser qu'il y a des hommes qui s'emploient à créer artificiellement l'union nationale sur le mensonge, l'ignorance et l'illusion.

La pédagogie élémentaire enseigne qu'il est indispensable d'adapter les manuels scolaires à la nationalité, à la religion, aux habitudes de vie, etc. des élèves.

L'opinion d'un brasseur... de millions!

L'Action Catholique.—On demandait un jour à Andrew Carnegie de dire, à l'adresse des jeunes gens, ce qu'il pensait de la fréquentation des tavernes. Voici quelle fut sa réponse:

"La première et la plus séduisante des passions, celle qui perd le plus d'hommes, c'est la boisson. . .

"Je ne suis pas un conférencier antialcoolique déguisé, mais un homme qui sait vous dire ce que l'expérience lui a appris. Et je vous déclare que vous êtes plus exposés à échouer dans votre carrière, à cause de l'habitude de boire qu'à cause de n'importe quelle autre tentative ou mauvaise habitude. De ces autres tentations ou mauvaises habitudes vous pourrez vous ressaisir et triompher, et sinon regagner le terrain perdu, au moins ne pas abandonner la course, obtenir et conserver une situation respectable."

"Mais si vous avez pris l'habitude insensée de boire, il est presque impossible de vous guérir. . . . J'ai connu bien peu d'exceptions à cette règle. Donc, avant tout ne buvez pas de liqueurs fortes à l'excès."

"Il est préférable de n'y pas toucher du tout, du moins entre les repas. Mais je vous supplie de considérer qu'il est incompatible avec votre dignité et votre "selfrespect" de gentleman, avec ce que vous vous devez à vous-mêmes — étant les hommes que vous êtes et surtout que vous voulez devenir — de boire un verre de liqueur à la taverne. Vous ne poursuivrez votre carrière en sûreté que si vous vous placez sur ce solide terrain. Tenez-vous-y, et vous aurez échappé au plus mortel de vos ennemis."

—Diogène ayant vu que la maison de son neveu, un ivrogne, était mise en vente: "Cela ne m'étonne pas le moins du monde, dit-il; j'ai toujours vu que la maison qu'habite un ivrogne, crache tôt ou tard son maître à la rue."

Aux retardataires. . .

Nous prions de nouveau, avec instance, nos lecteurs dont l'abonnement n'est pas en règle de s'acquitter de leur dû, dès maintenant.

En coopération, il est un principe qui dit que les affaires doivent être transigées au comptant. Faire crédit c'est souvent mener une oeuvre à la ruine. Cela vaut pour toutes les oeuvres. Comment voulez-vous qu'un journal vive, si on le laisse crever de faim?

Nous n'insisterons pas davantage; nous comptons que vous acquitterez immédiatement le prix de votre abonnement. Regardez sur la bande jaune où apparait votre nom et adresse; vous y verrez aussi la date d'échéance de votre abonnement. Une réponse par retour du courrier, s'il vous plait. . .

Adressez votre enveloppe comme suit:
La Survivance,
Edmonton, Alberta

La conscription existe-t-elle au Canada?

Le Droit.—M. J.-S. Roy, député indépendant de Gaspé, a demandé, la semaine dernière au ministre du Travail si la conscription existait au Canada. M. Humphrey Mitchell répondit: "Je vais dire à mon honorable ami ce que nous avons. Nous avons l'appel au service pour la défense de notre pays. Si mon honorable ami désire appeler cela la conscription, c'est son affaire, pas la mienne. S'il croit retirer quelque avantage politique en tenant ce langage, il est libre de le faire." Selon le ministre du Travail, la conscription militaire n'existe donc pas au pays: ce que nous avons, c'est l'appel au service pour la défense du Canada.

Il ne faut pas pousser trop loin la pruderie dans les mots. La conscription demeure la conscription. Elle existe bel et bien au pays. Que l'on parle d'appel au service pour la défense du Canada ou de la mobilisation, cela ne changera rien à la réalité.

Le premier ministre King s'est montré moins prude que son ministre du Travail dans le discours qu'il prononçait le 26 janvier 1942 à la Chambre des communes. "Le 12 novembre, j'ai affirmé au Parlement, en termes non équivoques, disait le premier ministre, que la politique ministérielle de mobilisation de nos ressources humaines s'appuyait sur le principe du service national sélectif et que l'extension de l'application du service national sélectif obligatoire, la conscription si vous voulez, était l'un des éléments de cette politique." Pour M. King, service national sélectif obligatoire et conscription étaient synonymes.

C. L. H.

Le juge Prendergast

Le Devoir, Montréal.—L'ancien juge en chef du Manitoba, M. Prendergast, qui a tout récemment pris sa retraite à l'âge de quatre-vingt-six ans (il était démissionnaire depuis quelque temps déjà), vient d'être fait par le Vatican commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, en récompense, disent les dépêches, d'une vie tout entière consacrée à l'action catholique.

M. Prendergast était juge depuis plus de quarante-cinq ans. On sait que sa vie a été très intimement liée à la vie catholique et française au Manitoba. Irlandais d'origine, M. Prendergast appartient au groupe des Irlandais qui ont opté pour la culture française.

Ministre dans le cabinet manitobain en 1890 lors de la première grande crise scolaire, il démissionna pour prendre la tête de l'opposition aux lois de spoliation. Un quart de siècle plus tard, lors de la loi Norris, il apportait à la nouvelle génération de protestataires l'appui de son expérience et de son nom.

Beauté et propreté

"Avec le beau soleil de mai, vient le temps du ménage dans les maisons et dans les alentours.

"Embellissons, nettoyons, peinturons, réparons maisons et hangars. Si nous en avons l'espace, faisons un parterre de gazon et de fleurs souriantes.

"Ca ne coûte pas cher. Il s'agit d'y mettre un peu d'effort et de bonne volonté. Blanchissons à la chaux, si nous ne pouvons nous procurer de peinture. Nos propriétés y gagneront en durée, en apparence et en valeur. Tout l'aspect de nos villes en sera transformé. Et nous n'aurons pas la honte d'afficher publiquement une négligence paresseuse.

Corporatisme social

On entend souvent parler de coopération et de coopératives; et en fait le mouvement est en pleine vogue. Moins avancée est l'idée "corporative". Le corporatisme, ou "la corporation" est l'aboutissement normal de la coopération. C'est une conception de la société, dans laquelle les professions, assemblant les hommes pour le travail, les constituent en "corps", ayant autorité d'institutions publiques, servant d'intermédiaires entre l'individu et l'Etat, pour le bien de chaque classe de la société et le bien commun de toute la soicété.

Parlant à Québec de l'organisation corporative M. Louis Marlio déclarait: qu'il fallait encourager le corporatisme social, mais non pas le corporatisme politique ou économique. Le corporatisme social, constitué par l'association des groupements de producteurs et des mouvements ouvriers, peut travailler activement à la guérison des maladies sociales, notamment celle du chômage.

M. Louis Marlio, membre de l'Institut de France et économiste de renom qui a traité cette question, parlait à l'Université Laval sous les auspices de la section québecoise de l'Institut des affaires internationales.

Expériences de coporatisme

Dans sa causerie, M. Marlio dit d'abord que l'idée de la corporation a une singulière puissance et une grande capacité de réalisation si elle est conduite dans le bon chemin. Il dit un mot des expériences faites en divers pays, notamment en Autriche, en Espagne, en Italie, au Portugal et en France, puis fait une distinction entre l'enseignement catholique et la doctrine fasciste. Le premier, dit-il, considère la corporation comme un moyen de paix sociale; le fascisme a un but tout différent: il recherche aussi l'ordre dans la profession, mais pour l'absorber dans l'Etat totalitaire.

Mise en garde

Jusqu'à présent, dit M. Marlio, le renouveau corporatif n'a donné que des résultats médiocres. Cet insuccès n'est pas définitif. Il est dû au fait que les expériences ont été tentées dans de mauvaises voies. L'échec ou le succès de l'organisation corporative dépend de l'objet et du domaine d'action qu'on lui donne.

C'est du côté économique que se sont dirigées les expériences récentes. De façon générale, sauf exceptions, il faut apporter une différence entre le corporatisme du Moyen-Age et celui d'aujourd'hui. Nous sommes aujourd'hui en présence d'une économie dynamique et non pas statique. La conception économique de la corporation, dit le conférencier, est dangereuse, à mon point de vue, parce qu'elle peut provoquer le monopole, l'étatisme et la destruction des libertés ouvrières.

Il faut aussi rejeter **la conception politique de la corporation**. Quelle que soit la base sur laquelle on l'appuie, ce système constitue une grossière erreur. Une nation est un tout. C'est pourquoi une assemblée dirigeante de spécialistes et de mandataires d'intérêts particuliers, même s'ils sont importants, constituerait la pire des assemblées du genre.

Le corporatisme social

C'est du côté social qu'il faut établir la corporation. **Le corporatisme social est une association des groupements de producteurs et des mouvements ouvriers pour la guérison des maladies sociales.** L'Etat ne doit intervenir en rien dans la gestion de la corporation sociale. L'objet de cette dernière est essentiellement la recherche et la mise en oeuvre de la guérison des maux sociaux. La corporation prendra en mains les assurances sociales, le problème du logement, l'apprentissage, la lutte contre le chômage. Son travail sera à la fois préventif et curatif.

Le chômage

Plus loin, le conférencier traite longuement la question du chômage. Il distingue deux sortes de chômage: a) le chômage technologique, causé par le remplacement graduel de l'ouvrier par l'outillage; b) le chômage cyclique ou périodique qui se manifeste à l'occasion de crises. Il dit un mot des diverses catégories d'industries et parle des remèdes apportés jusqu'ici à la plaie du chômage: hausse des barrières tarifaires, contrôle de l'immigration, réduction des heures de travail, travaux publics, etc. Une réforme à effectuer consisterait dans l'établissement d'un système d'indemnités de chômage. Le chômage n'est pas un fléau imprévisible. Il faut en répartir équitablement les charges. Celles-ci doivent être imputées au prix de revient, c'est-à-dire à l'industrie. C'est ce que dit Salazar. Toutefois, les indemnités ne doivent pas être entièrement et indéfiniment à la charge de l'industrie qui a renvoyé des ouvriers. Elles doivent être limitées dans le temps et aller en décroissant. L'ouvrier verserait aussi des paiements. Dans le cas d'une industrie qui périclite, l'Etat aiderait. La corporation assumerait la gestion des assurances sociales. Cette gestion aurait notamment pour effet de supprimer presque complètement les frais généraux. L'organisation de la corporation sociale est capable de prévenir ou de guérir l'intensité du chômage. De plus, à partir du moment où patrons et ouvriers verraient que leurs intérêts sont solidaires, leur ingéniosité leur fera trouver des solutions heureuses. Le rôle de la corporation sociale ne sera pas moindre dans les domaines de la prévention des accidents, du problème du logement, etc. La caisse ouvrière pourrait être renforcée par des versements faits dans les périodes de prospérité. Il faut aussi noter que les contacts entre les diverses corporations contribueraient à prévenir le chômage.

Les abattoirs de l'Ouest sont congestionnés

Ottawa.—L'hon. M. James-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, a déclaré à la Chambre des Communes, que les abattoirs de l'Ouest pourraient bien rester congestionnées indéfiniment. M. Gardiner a dit que le gouvernement faisait tout son possible pour régulariser la situation et que le ministère du Travail cherchait de la main-d'oeuvre capable de s'occuper des animaux.

Le ministre répondait à des questions de M. William Bryce, C.C.F., de Selkirk, qui déplorait les pertes subies par les producteurs, vu qu'ils ne peuvent mettre leurs animaux sur le marché. D'après M. Bryce, les porcs ont dépassé le poids réglementaire quand les abattoirs sont capables de les recevoir et les producteurs perdent de l'argent à cause de cela.

Société d'Enseignement Postscolaire

Les pionniers de Rochedale

Ils se seraient amusés fermes ces 28 tisserands de Rochdale, qui ne savaient ni lire ni écrire, ou presque, si, un soir de leur réunion secrète on leur avait dit: Vous autres, dans cent ans, on répétera, dans l'univers entier, que vous avez trouvé la formule économique la plus parfaite qui n'ait jamais existé.

Bien étudiée, bien comprise, bien appliquée, elle répondra aux besoins des petits et des grands de tous les pays.

Le fait aujourd'hui est absolument vrai.

Avec leur gros bon sens et la connaissance de leur milieu, ces 28 illettrés ont réussi une entreprise financière que les savants de l'époque avaient misérablement ratée; ces humbles avaient donné au monde le régime coopératif.

C'est à ces humbles que M. Victor Barbeau, de l'Université de Montréal, vient de rendre hommage, dans l'un de ces cours, en faisant l'historique de la Coopération, quand il dit:

"Vous voyez quel chemin il a fallu parcourir, combien on a dû chercher, hésiter, tâtonner avant d'en arriver à la doctrine définitive de la coopération. En Angleterre en 1827, la formule de la coopération était encore si imparfaite que 300 coopératives avaient été fondées et avaient disparu.

Il faut attendre au 24 octobre 1844 pour assister à la fondation de la première coopérative par les 28 tisserands de Rochdale, et le 21 décembre de la même année pour l'ouverture de leur magasin. Il faut remarquer qu'après un an de propagande, ils n'étaient que 28 pionniers, et ces 28 justes n'apportaient que $5. chacun comme tout capital. Voyons maintenant ce qui fit la force de cette nouvelle formule coopérative:

1.—Les pionniers de Rochdale ont compris que rien ne dure qui n'est basé sur l'initiative personnelle, la justice et l'entr'aide.

2.—Qu'une coopérative ne doit faire aucune distinction de classe, de race ou de religion.

3.—Que chacun doit rester absolument libre de devenir membre d'une coopérative ou d'en sortir quand cela lui plaît.

4.—C'est un pauvre tisserand qui ne savait ni lire ni écrire qui trouva la plus belle formule: La distribution des profits basés sur le montant des achats de chacun pendant l'année. C'était la première fois dans l'histoire du monde que les bénéfices étaient ainsi répartis. Dans une coopérative, c'est celui qui a acheté beaucoup qui reçoit le plus; celui qui n'a rien acheté ne reçoit rien du tout. Ce n'est pas son capital qui a fait le bénéfice, pourquoi serait-il récompensé? Dans une coopérative l'argent n'est pas le facteur le plus important, l'être humain passe avant lui. C'est ce qui fait que partout on appelle ce principe: "La règle d'or", (The golden rule). C'est pour la même raison que le tisserand Howarth qui l'a trouvée est appelé "l'Archimède de la coopération". Il a trouvé un levier qui devait bientôt soulever le monde.

Ce qui est étonnant c'est que cette formule a d'abord passé inaperçue, aucun journal du temps n'en a parlé. Les sociologues et les économistes ont passé des années sans s'apercevoir qu'on venait de découvrir une formule qui allait révolutionner le monde. Ce n'est qu'en 1852 que le gouvernement anglais établit une loi pour les coopératives.

En 1854 (10 ans donc après la fondation de Rochdale) le premier magasin de gros fut fondé à Manchester. Aujourd'hui, le chiffre d'affaires de cette institution dépasse celui des plus grandes entreprises capitalistes.

Le titre de Fondateurs

D'après Charles Gide, économiste renommé et le plus grand coopérateur de France, "le titre de fondateur doit revenir non pas à ceux qui ont semé et dont la semence a fleuri". Robert Owen fut un précurseur, il donna le mot d'ordre: "Il faut que vous deveniez vos propres marchands et vos propres producteurs pour être sûrs de recevoir la quantité et la qualité."

Aujourd'hui, nous reconnaissons tous la nécessité de l'action catholique. Eh bien, l'action catholique ne peut trouver de plus belle expression que dans la pratique de la coopération qui est basée sur l'équité, sur l'entr'aide et sur la solidarité humaine. (Le Devoir).

Au vrai, nous ne connaissons pas grand chose dans tous ces mouvements d'Action Catholique; mais nous croyons que la coopération, bien comprise, contribuera, pour une bonne part, à mettre debout ce mouvement sauveur.

N'est-elle pas basée sur la charité vraie et la justice, pleine et entière envers la personne humaine?

(L'Action Catholique) Louis Arneau

Causerie de Pierrette

L'Amour

Il y a quelques années, étant de passage à Détroit, Michigan, le hasard me fit faire la connaissance de la jeune directrice du plus perfectionné laboratoire d'optique de cette ville. Très jolie, élégante, belle éducation, elle n'en ressemblait pas moins à une belle statue de marbre: froide et sans vie... Un jour, elle me dit comme ça: "Pouvez-vous m'indiquer la source de ce rayonnement si chaud qui émane de tout votre être?.. De ce sourire presque continuel sur vos lèves?.. De ces étincelles qui s'échappent littéralement de vos yeux quand vous parlez?.. Expliquez moi, je vous en prie, pourquoi vous paraissez si heureuse?.. Cela me fera peut-être du bien à moi dont la vie est si terne, si mécanique et si froide".

"Madame, n'allez pas me gratter l'épiderme trop profondément... car vous pourriez vous apercevoir que je suis plus heureuse de surface que de profondeur... Je me suis fabriqué un bonheur à ma façon parce que je suis en amour avec la vie... La nature entière, les oiseaux, les fleurs, les enfants, les vieillards, les malheureux, en un mot l'humanité en général que j'adore, ont servi de base à mon bonheur... Ce bonheur, Madame, je l'ai ourdi de mes mains lasses avec les fils cassés... et j'ai baptisé cette étoffe du nom: **Amour!...**

L'Amour qui est l'unique clarté qui peut pénétrer dans tous les coins!... **L'Amour** qui est la seule toile qui peut recouvrir tous les corps, sans distinction d'âge, de sexe, de fortune! Depuis que j'ai retissé mon bonheur, je m'en vais dans la vie avec des yeux tout grand ouverts. S'il se présente sur ma route un bon mot à dire, un sourire à donner, un service à rendre, cela me rend heureuse pour tout le reste du jour, l'**Amour** a cheminé à mes côtés... Si dans les rues pauvres, où je vais quelques fois me promener, j'ai dans ma bourse de quoi arrêter la main d'un affamé qui fouille, pour y trouver un morceau à grignoter, au fond d'un baril de déchets corrompus, cela me rend heureuse pour des heures, car c'est l'**Amour** qui m'a fait me pencher vers un malheureux!... Si j'ai le pouvoir par un mot,—**auquel je ne crois pas moi-même,**—d'arrêter une larme qui glisse sur une joue, je suis heureuse car c'est l'aide de l'**Amour** qui, à mes côtés, a séché des pleurs!... Si j'ai la force de pardonner **généreusement** à ceux qui peuvent m'avoir offensée, j'en suis heureuse car un souffle **d'amour** a replacé la paix dans mon âme...

Madame, l'amour sans bornes que je donne sans réserve à l'humanité sans exception, remplit les trois quarts de mon coeur... Quant à l'autre quart, **oh n'y touchez pas!...** comme chanta le poète."

Je m'arrêtai tout interdite quand je vis deux grosses larmes rouler le long des joues de mon interlocutrice.

"Pourquoi pleurez-vous?"

"Je pleure de bonheur, de joie de m'être retrouvée... jusqu'à présent, j'ai trop vécu pour moi-même et en moi-même. Maintenant que vous m'avez forcée à ouvrir les yeux, je vais essayer, à votre exemple, d'aimer l'humanité!.. Je vais désormais tâcher de vivre par et pour l'**amour!**... L'**amour** des êtres, des choses, de mon prochain! Ce doit être l'unique moyen d'être heureuse puisque vous l'êtes, vous, de par ce même moyen... Je vais vous dire: ayant eu une grosse peine de coeur, ma vie s'était arrêtée là et se refusait à reprendre un cours naturel. Je vais reprendre le fil de ma vie où il s'est rompu, le nouer comme vous avez su faire avec le vôtre, et avoir un but qui ne s'appellera plus la pitié de moi-même!"

Quelques jours après cette causerie, je quittais Détroit pour une randonnée de 5,000 milles qui devait me conduire dans le sud de la Californie par voie de St-Paul, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, puis le long de la côte du Pacifique jusqu'à destination. J'avais promis d'écrire à cette dame de Détroit. Si je ne l'ai pas fait c'est que le brouhaha d'une vie mouvementée étouffe continuellement mes désirs. Cependant, je ne l'ai pas oubliée... Je revois encore ses beaux traits de marbre, ses yeux interrogateurs, ses mains artistiques, et je me demande si la froide statue qu'elle était a réussi à être réchauffée par ce grand souffle d'**amour** pour l'humanité dont elle voulait sentir la chaude caresse sur sa tête...

Pierrette FORTIER.

Santa Monica, Californie.

Le Saint Evangile

Le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension

EVANGILE

(S. Jean, chap. XV, v. 26 et 27, et chap. XVI, v. 1 à 4)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité qui procède du Père, et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage, parce que vous êtes avec moi dès le commencement. Je vous ai dit ces choses afin que vous ne soyez point scandalisés. Ils vous chasseront de leurs synagogues, et le temps même approche où quiconque vous fera mourir croira rendre gloire à Dieu. Ils vous traiteront ainsi parce qu'ils ne connaissent ni mon Père ni moi. Mais je vous ai dit ces choses afin que, quand le temps arrivera, vous vous souveniez que je vous les ai dites.

REFLEXIONS

Tant que nous sommes sur cette terre, dans ce lieu d'exil, notre vie est un mélange continuel de biens et de maux. Nous y avons quelque joie, parce que Dieu ne nous abandonne pas; nous y avons des afflictions, parce qu'Il faut que par la patience nous méritions une vie meilleure. N'en soyons point étonnés ni abattus. Jésus-Christ nous donne son Esprit pour consolateur et pour maître: c'est en lui seul que nous devons chercher notre force et nos lumières. Si nous sommes persécutés par les méchants ou affligés par les souffrances, ne perdons rien de la fidélité que nous devons au Seigneur. Armons-nous de cette pensée: Je souffre pour un Dieu juste et bon; il connaît mes peines; il me les a annoncées par avance, il saura bien un jour m'en récompenser.

LOS ANGELES

Mme Homer McGowan se promène avec son manteau d'hermine! sorti du magasin Aldéric Ethier, principal fourreur de notre nationalité canadienne à Los Angeles, et autrefois de Montréal. Nous savons que Mme McGowan et son groupe était au Earl Carroll Café samedi soir. Ce n'est pas que son hermine épata excessivement là, mais c'est qu'il était à sa propre place et entourage. Mme McGowan est fille Sarrasin-Chevigny née à St-Boniface, Man. Si elle eût arrivé plus tôt, elle serait née à St-Albert, Alta., tel que ses soeurs et frères plus âgés. Mme McGowan parle encore le français, un peu à sa façon, admettons, par bouts.

* * *

Mme Alfred Gaumont a le grand bonheur d'avoir son fils Richard avec elle. L'une et l'autre souffrirent la longue séparation de deux années que Richard passa en Irlande aux services de la Lockheed Airplane Co. Maintenant ce sont les "Marines" peut-être qui s'occuperont de Richard. Richard est un habile, réveillé jeune homme de 22 ans. Comme on le sait, il fit son cours d'étude au collège des RR. PP. Franciscains à Nord Edmonton. Il se rappelle encore de ce temps, naturellement; surtout, on remarque dans ses mots et le ton de son langage qu'il aime profondément "les Pères". M. Alfred Gaumont est toujours à Costa Rica.

* * *

N'oublions pas de mentionner que Mme Gaumont vient de se planter un arbre avocado dans sa cour d'arrière. Elle le plantait le matin et dans l'après-midi elle récoltait 4 avocados. Pas vilain. N'avait-elle pas payé $15.00 pour le petit arbre? d'apparence chenue; tel nos "jeunesses" à un certain âge, tout en bras, jambes et cou. Ces 4 avocados n'étaient pas mûrs. On ne les cueillit que pour la nouveauté, et la hâte de récolter. Maintenant il s'agit de voir si l'arbre creuvera ou fournira en salades du matin.

* * *

Mme Moïse Chevigny continue toujours au même état, paralysée au côté gauche. On vient de la transférer du sanitarium où elle était à l'hôpital général, du comté de Los Angeles, l'hôpital qui a la plus grande étendue de planchers sous un même toit du monde entier. Et c'est là que la soeur de M. J.-B. Godbout, Lorette, Mme B. Flack, est garde-malade. Mme Flack pourra lui dire le bonjour de temps en temps.

Le Canada aide les matelots australiens

Melbourne, Australie.—Les matelots de la marine marchande jouiront du confort d'un nouvel édifice spécialement construit pour eux à Williamstown. Pour financer le coût de la construction on s'est servi des fonds canadiens de la reine. L'édifice a été officiellement inauguré par le commissaire canadien en Australie, M. T.-C. Davis.

LAMOUREUX

Dans la soirée du 9 mai, une tempête de pluie et de neige s'est abattue sur toute la contrée et mercredi matin nous avions sous les yeux un spectacle lamentable. Sous le poids de cette neige fondante, les branches des arbres craquaient et les lignes de téléphone et de télégraphe étaient brisées sur des milles de longueur. Par contre ce fut un grand bienfait pour la terre, car le grain semé avant l'orage pousse maintenant avec vigueur et rapidité.

* * *

Nous venons d'apprendre à l'instant que MM. Jean et Zéphir Normandeau se sont portés acquéreurs de la demie section appartenant à M. Lowe. Ces terres étaient cultivées et le sont encore cette année par M. Joseph Rocque. Celui-ci se trouve un peu dérangé par cette transaction, mais nous espérons et lui souhaitons de tout coeur qu'il trouve à se placer parmi nous sur un terrain des plus avantageux.

* * *

Dans notre dernière correspondance, le typographe du journal a involontairement sauté une ligne, avec le résultat fâcheux que le nom de M. Henri Normandeau n'a pas paru au nombre des membres désignés pour surveiller la vente des terres. Pour rétablir le texte, il faut lire: District St-Eugène, MM. Henri Normandeau, Edmond Noël, Philippe Bouffard, etc.

* * *

Un bon nombre de nos gens sont allés au concert des Junioristes dimanche soir et se déclarent enchantés de ce qu'ils ont vu et entendu.

* * *

Notre prochaine soirée familiale aura lieu le 21 mai. Nous jouerons aux cartes. De beaux prix attendent les vainqueurs, un bon goûter sera servi et les élèves de l'école Ste-Claire sous la direction de Mlle Marie Claire Desrosiers donneront le concert. Nous adressons une cordiale invitation à tous nos amis des environs.

* * *

M. Maurice Lamoureux était en visite chez ses parents dimanche dernier.

* * *

M. et Mme Grant Simmons ont quitté l'Alberta pour la Nouvelle Ecosse où ils vont résider désormais.

MORINVILLE

La liste de nos malades s'allonge un peu tous les jours et un des derniers à s'inscrire a été M. Horace Cormier. Il fut pris subitement d'une attaque d'angine durant la nuit de mercredi et le docteur, que l'on fit venir de St-Albert, décida que le mieux à faire dans les circonstances était de le transporter à la Miséricorde. Là le malade demeura dans l'incertitude pendant plusieurs heures et ce n'est que vers la fin de la semaine qu'il sembla prendre un peu de mieux. Espérons que ce mieux se continuera et que M. Cormier pourra revenir à la santé pour tout de bon.

* * *

Mme Josaphat Tailleur est presque toujours au même point. Elle lutte vaillamment contre les crises qui se répètent de plus en plus et les remèdes ne semblent plus avoir l'effet des premiers jours. En tout cas Mme Tailleur nous donne un bel exemple de résignation à la volonté du grand Maître. Elle est prête à vivre encore toutes les années que le bon Dieu voudra lui donner mais d'un autre côté si le Maître de la vie et de la mort la réclame elle veut bien répondre à l'appel. C'est là la disposition que nous voudrions voir chez tous les malades.

* * *

M. Joseph Gibeau et Mme St-Onge sont revenus dernièrement de l'hôpital où ils avaient fait un séjour de huit à dix jours. Tous les deux ne peuvent dire comme la maison est douce à ceux qui en furent privés durant quelques vingt-quatre heures. Espérons qu'ils pourront se remettre facilement du malaise qui fut le leur durant qu'ils étaient sous les soins des disciples d'Esculape.

* * *

Nous avons eu ces jours derniers une tempête de neige qui a couvert nos champs et qui a valu sa pesanteur d'or. Tout parait bien humide actuellement et la végétation devrait marcher comme de plus belle. C'est là une autre preuve que la Providence peut nous secourir au moment où tout semble désespéré.

Encouragez la Survivance, quand vous avez des travaux.

Doukhobors condamnés à Vancouver

Vancouver.—Quatorze membres de la secte des "Fils de la liberté" ont été condamnés au maximum de la peine pour s'être déshabillés dans un parc de la ville. Deux jeunes femmes du même groupe furent acquittées. En guise de protestation, elles tentèrent de se dévêtir devant le tribunal.

Neuf hommes ont été condamnés à trois ans de pénitencier et cinq femmes à deux ans et demi. Soulignons qu'il y a actuellement une menace de soulèvement parmi les milliers de doukhobors nudistes de la Colombie canadienne.

Six autres sympathisants ont aussi tenté de se dévêtir devant le tribunal, mais ils furent arrêtés immédiatement et le juge fit évacuer la Cour. Il ordonna ensuite que chaque accusé comparaisse individuellement et à huis clos.

Sur les ordres du procureur général Maitland, les 22 doukhobors nudistes ont été accusés d'avoir paradé en costume d'Adam.

Le maximum de la peine, dans pareil cas, est de trois ans de pénitencier.

Ces désordres devraient faire réfléchir ceux qui veulent à tout prix l'immigration en masse après la guerre. Le Canada n'a pas besoin des déchets des autres pays.

Exportation de 17,014 chevaux aux Etats-nis

Ottawa.—Les exportations de chevaux canadiens aux Etats-Unis se sont totalisés à 17,014, suivant un rapport déposé à la Chambre des Communes.

900 viennent du Nouveau-Brunswick: 6,593 de Québec; 4,167 de l'Ontario; 68 du Manitoba; 726 de la Saskatchewan; 4,380 de l'Alberta; 180 de la Colombie canadienne.

Durant la même année, le Canada a importé 331 chevaux des Etats-Unis.

McLENNAN

Dans la salle des Elks, mercredi dernier, les élèves de l'école "Guy" nous présentaient dans un programme aussi complet que parfait leur soirée dédiée aux parents ainsi qu'au pasteur de la paroisse, R.P. Nadeau, O.M.I. L'entrain des petits acteurs et l'attention soutenue de l'assistance, étaient certes un témoignage évident du beau travail des institutrices, les RR. Soeurs de la Providence; on peut en juger un peu par le programme.

1.—Welcome Song — Reviens Dollard!
2.—Vincent de Paul, Simonne Jean; piano, Emérencienne Dubrûle, Joan Kelly.
3.—Orchestre — L'hirondelle.
4.—Cinderella, Pauline Sylvain, Alice Martineau, Georgette Langlois, Catherine Dechaut, Emilie Valisser, Betty Connery; piano, Eveline Piché, Jean Kaiser.
5.—Airplane Drill—Pot pourri, choeur mixte.
6.—Troubles of a small boy, Louis Lamothe.
7.—Ribbon dance, grades 4, 5, 6; piano, Gordon Kelly, Arthur Giroux.
8.—Les Oiseaux. Perruche, Serin, Colombe, poulette, fauvette, hirondelle, pierrot.
Georgette Marcoux, Stella Dubrûle, Pauline Jean, Rejeanne Girard, Jeannine Morin, Fernande Farley, Paul Morin.
Duo—Piano, Alice et Hélène Lamothe. Piano, A. Martineau.
9.—Mother goose play, grades 1, 2, 3.
10.—Folk dancing, grades 7, 8.
11.—The old Bull, Mederic Dancause, John Abramovitch, Robert Olshsnowski, Donald Christoffel, Catherine Dechaut. Piano, Hélène Frey, Stella Dubrûle.
12.—Where the West begins, song.
13.—Les roses blanches; soliste, fleuriste, mère, infirmière: Louis Lamothe, Hélène Lamothe, Viviane Royer, Georgette Langlois, Betty Connery.
14.—Berger et bergère, Alice Martineau et Pauline Sylvain.
Piano, M.-Jeanne Richer.
15.—Pantomine; One sweetly solemn thought.
O Canada.

Le R.P. Maheux sut nous captiver, lui et son orchestre de petits musiciens par les accents très doux de son accordéon-piano et le rythme printanier de la gent ailée—les hirondelles.

Les costumes si variés et adaptés avec tant de goût, ajoutaient un relief charmant à tous les numéros du programme. L'exécution des manoeuvres était précise et gracieuse.

Plusieurs élèves et leurs parents de l'école publique et M. et Mme Swift, maire du village, assistèrent à la séance. Les éloges à l'adresse des institutrices et des élèves furent unanimes et bien mérités.

* * *

Bienvenue au R.P. Alfred Bouchard, O.M.I., de Montréal, en ce moment à l'évêché.

* * *

Naissance: Denise, Lucille, enfant de M. et Mme Albert Morin, née le 7 mai. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Richer.

* * *

M. J. Comeau, boulanger, et sa famille sont allés demeurer sur une ferme à Pibrock, Alberta.

M. Le Troquer espère rentrer en France

Alger.—M. André Le Troquer, nommé récemmen délégué pour l'administration des territoires libérés en France métropolitaine, espère entrer en France immédiatement après que les troupes alliées y auront pris pied. "Je crois être capable de remettre en marche tous les rouages politiques et administratifs", dit-il.

CHRONIQUE AGRICOLE

Prix des patates nouvelles fixé

Ottawa.—Aucune importation de patates ne sera permise tant qu'il y aura suffisamment de stocks, à même la récolte canadienne de 1943, pour rencontrer tous les besoins, a annoncé la commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, en émettant un décret plafonnant à partir du 25 mai le prix des patates nouvelles.

Le décret fixe un prix maximum, pour l'expéditeur ou le producteur, de $3.75 par cent livres entre le 25 mai et le 15 juillet; de $3.50 du 16 au 29 juillet; de $3.25 du 30 juillet au 12 août; et de $3.00 du 13 au 31 août. Ce prix est pour les patates expédiées de Harrow, Ontario, et Vancouver, Colombie canadienne. Le prix des patates livrées ailleurs ne doit pas dépasser la norme fixée pour Harrow et Vancouver, plus le coût normal du transport, qui ne doit d'ailleurs pas excéder 40 cents par 100 livres.

Jardin de famille

Un jardin bien cultivé d'environ cent à cent-cinquante pieds de large par deux cents pieds de long, ce qui équivaut à une demie ou trois quarts d'acre, devrait pouvoir fournir la majeure partie des légumes pour consommation à l'état frais, sec, en conserve et durant les mois d'hiver, pour une famille de six personnes. La valeur du jardin serait sensiblement accrue, si en l'agrandissant quelque peu, vous pouviez y cultiver les principaux petits fruits. Si d'une façon générale, le jardin n'augmente pas les revenus de son propriétaire, par ailleurs, **il diminue d'une façon appréciable, les dépenses encourues pour les achats de ces mêmes produits.**

Il est impossible dans un article aussi bref de faire ressortir toute la valeur d'un jardin bien organisé, non seulement au point de vue rendement des divers légumes et leur valeur argent mais surtout de leur qualité et leur répercussion sur la santé de la famille. Le jardin répond en plus à bien d'autres aspirations. Tout en les résumant, nommons-en quelques-unes. Il satisfait la curiosité innée en chacun de nous de savoir comment tel légume ou tel fruit se développe et se reproduit. Il est **encore un endroit idéal pour développer chez les enfants les sens de l'observation, leur inculquer le goût du travail et du beau, tout en leur apprenant les sciences naturelles.** Enfin travailler quelques heures tous les jours dans le jardin est un véritable tonique pour les adultes que le travail retient à l'intérieur.

L'étendue du jardin est basée principalement sur le nombre de personnes qui composent la famille. Si l'espace est abondant, les frais de sarclages et binages seront sensiblement diminués en faisant les rangs dans le sens de la longueur plutôt que sur le travers du jardin et en laissant assez d'espace entre les rangs pour sarcler et biner avec un cheval ou un petit sarcleur à moteur.

Ceux qui ont l'habitude de faire un jardin sont assez au courant du nombre de rangs ou de plants nécessaires pour répondre aux besoins de leur famille, mais pour les nouveaux, ou ceux qui sont moins familiers, nous donnons quelques précisions sur les principaux légumes en vue de leur aider.

Le nombre de plants et de rangs indiqués plus bas est supposé produire assez de légumes pour six personnes, dont deux adultes. **Les chiffres entre parenthèses représentent des rangs et ceux-ci sont considérés comme ayant deux cents pieds de longueur.** Pommes de terre (12 à 15), dont ¼ hâtives; épinards, bettes à carde, laitues (1-3 de chaque); choux (2), dont 1-3 hâtifs; pois verts (5), fèves à beurre (1½); fèves et pois secs (4 à 5); carottes (1½); maïs sucré (3); betteraves (1); oignons (2); navets et panais (½ de chaque); tomates, 50 à 75 plants, dont la moitié hâtives; concombres et courges, 15 à 20 plants de chaque.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, adressez-vous à la Station Expérimentale la plus rapprochée de chez vous.

C.-E. STE-MARIE.

Marché

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	39½
3 C.W.	39½
Fourrage No 1	39½
Fourrage No 2	38½

Orge—

1 C.W.	48¾
2 C.W.	48¾
3 C.W.	48½

Seigle—

2 C.W.	116¾
3 C.W.	98¾

Bétail—

Veaux de choix	11.00 à 11.75
Bouvillons de choix	11.00 à 11.75
Ordinaires	9.75 à 10.75
Génisses de choix	10.00 à 11.00
Ordinaires	8.25 à 9.50
Vaches de choix	8.00 à 8.50
Ordinaires	6.00 à 7.00
Taureaux	5.00 à 7.50

Beurre—

No. 1, 34½; No. 2, 32½; No. 3, 30½.

Crème—

No. 1, 42; No. 2, 36

Oeufs—

Grade A large	36 - 38
Grade A medium	34 - 36
Poulettes	28 - 30



Emissions françaises pour la semaine du 21 au 27 mai 1944

Dimanche 21 mai

9h.30 a.m. Les Yeux sur l'Europe, une revue des journaux clandestins des pays occupés, par Gérard Arthur.

9h.45 a.m. Emission de folklore canadien sous la rubrique "Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson" et mettant en vedette les chansons d'Albert Viau. "Mon chapeau de paille", "La voix des érables", "Alsace et Lorraine" et "La légende des flots bleus".

10h.00 p.m. Emissions françaises de CBK.

Lundi, 22 mai

12.15 p.m. Radio-journal et chansonnettes.

3h.15 p.m. La Fiancée du Commando.

4h.30 p.m. Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.

5h.37 p.m. Résumé des principales nouvelles de la journée.

Mardi, 23 mai

12h.15 p.m. Radio-journal et chansonnettes.

3h.15 p.m. La Fiancée du Commando.

4h.30 p.m. Entretiens Familiers, causerie par R.-A. Benoit.

5h.37 p.m. Résumé des principales nouvelles de la journée.

Mercredi, 24 mai

12h.15 p.m. Radio-journal et chansonnettes.

3h.15 p.m. La Fiancée du Commando.

4h.30 p.m. Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.

5h.37 p.m. Résumé des principales nouvelles de la journée.

Jeudi, 25 mai

12h.15 p.m. Radio-journal et chansonnettes.

3h.15 p.m. La Chanson française mettra en vedette les chansons de Jean Lumière. "Le Caravanier", "Envoi de fleurs", "Dans le fond du coffret" et "Pourquoi je t'aime".

4h.30 p.m. Entretiens Familiers, causerie par R.-A. Benoit.

Vendredi, 26 mai

12h.15 p.m. Radio-journal et chansonnettes.

4h.30 p.m. Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.

5h.37 p.m. Résumé des principales nouvelles de la journée.

Samedi, 27 mai

9h.30 a.m. Les Variétés Françaises de CBK.

11h.15 a.m. Radio-journal et chansonnettes.

4h.30 p.m. Emission enfantine "Il était une fois. . ."

10h.00 p.m. François Rozet, diseur.

Cours d'été d'action catholique en juin

L'Ecole d'action catholique (le Summer School of Catholic Action) tiendra une session à Montréal, au collège Loyola du 26 juin au 1er juillet. Cette session, comme celles qui se tiendront subséquemment à San-Antonio, à New-York et à Chicago, porte comme manchette: "Six jours que vous n'oublierez jamais".

La première session montréalaise de cette école a eu lieu l'été dernier et plus de 2,500 étudiants y ont pris part. Les organisateurs de la session de 1944 prédisent un succès plus grand encore pour cette année. Le thème général de cette année, en raison de la guerre, et de ses problèmes, est: "Avec Marie, vers un monde chrétien". Pour toute information, s'adresser au secrétaire de l'école, au collège Loyola, Montréal.

Picardville — Pique-nique Annuel

18 mai — Jour de l'Ascension

PROGRAMME

10:30 a.m.	Grand'messe.
12:00 a.m.	Banquet à la salle.
1:30 p.m.	Courses de chevaux. Parties de balle et autres attractions
5:30 p.m.	Souper.
8:00 p.m.	Concert: Séance dramatique par les élèves du Juniorat St-Jean.

N.B.: Des "Hot Dogs" seront servis sur le terrain.
Invitation spéciale et toute cordiale aux paroisses avoisinantes. Une foule nombreuse est attendue.

LEGAL

Le jeune A. Cormier porté disparu

Samedi matin, M. Alfred Cormier recevait un télégramme d'Ottawa, lui apprenant que son fils le sous-officier brèveté Albert Cormier, était porté disparu, après des opérations aériennes outre-mer, le 9 mai.

Albert Alexandre Cormier est né à Legal le 23 octobre 1920 du mariage de M. Joseph Alfred Cormier, vétéran de l'autre guerre, et de son épouse Edna Massie, née à Legal, en même temps que la paroisse. Albert est l'aîné des six enfants; Rosa, Agnès, Roger, Jeannette et Paul. Il se fit remarquer de bonne heure à l'école, par ses talents et la richesse de son caractère. Intelligent, énergique et audacieux, il était marqué d'avance et dès le mois d'août 1941, il s'enrôla joyeusement dans l'aviation. A la fin de ses études de sans-filiste, à Calgary, il sortit second de sa classe, avec des galons de Sergent et fut nommé Instructeur à Chatam, N.-B. En Angleterre, depuis près d'un an, il devint sous-officier brèveté de première classe, attaché à la fameuse escadrille canadienne des "Alouettes"; il faisait partie d'une équipe entièrement canadienne-française. Là-bas comme ici, il jouissait comme de raison, de l'estime de tout le monde. Espérance et confiance, dirons-nous à ses parents si douloureusement atteints, les mots "manquant à l'appel" n'impliquent pas nécessairement la disparition à jamais d'un enfant très cher. Il avait l'étoffe des héros, les Ailes de la jeunesse, et, "la prétention d'être vivant après la guerre".

* * *

Il nous fait plaisir d'annoncer trois naissances de nouveaux canadiens inscrits dernièrement dans les régistres de la paroisse: Jeannette Pelletier, fille de M. Edmond Pelletier et de son épouse Anna Guimond. Parrain et marraine M. et Mme Sylvio Pelletier, maintenant de Calder, 12942, 120e rue.

Colette DeChamplain, enfant de M. et Mme Philippe DeChamplain (M. A. Brisson). Les nouveaux mariés, M. et Mme Henri Brisson (Anna Mercier) ont été naturellement de cérémonie.

Francis Cyr, fils de M. et Mme René Cyr, (Gratia Montpetit). M. et Mme Roland Cyr ont été parrain et marraine.

* * *

Dimanche prochain, à l'occasion de la saint Emile, fête patronale de la paroisse, les Révérendes Soeurs offriront avec leurs élèves, une représentation dramatique et musicale qui promet d'être très artistique, et comme de coutume, d'un fini... "ad unguem", pour ainsi dire.

Importance de la qualité pour l'après-guerre

Hamilton, Ont.—Lors de l'assemblée annuelle de la section Hamilton-Brantford de l'Association des manufacturiers canadiens, M. K. C. Berney. de Brantford, a déclaré que le gouvernement canadien devra tenir compte en passant des lois sur le travail qu'il est important que les produits canadiens soient d'une qualité telle qu'ils puissent faire concurrence aux autres produits sur le marché mondial.

La St-Emile sera fêtée à Legal

C'est dimanche, le 21 mai, que sera célébrée à Legal, la fête de St-Emile, patron de la paroisse et de M. l'abbé Emile Tessier, curé. A cette occasion, les élèves de l'école offriront au digne pasteur la recette d'une séance dont le programme est de tout premier choix. Un drame vénitien avec costumes des temps anciens sera présenté au public. Il y aura aussi musique, chant et gymnastique. Bonne fête à notre dévoué curé! Bienvenue à tous!

LA COREY

Le bonheur régnait dans la famille de Albert Limoges alors qu'il recevait en courte visite leur fille Gilberte, postulante chez les Soeurs de Ste Croix depuis 3 mois. Elle venait faire sa dernière visite avant de partir pour St-Laurent. P.Q.

* * *

La semaine dernière on se serait pensé en hiver avec cette grosse couche de neige mais la terre avait bien besoin de cette humidité.

* * *

On vient d'envoyer Thérèse Bureau au Juniorat St-Jean où elle prêtera son concours aux religieuses de cette institution.

* * *

Mme Jeanne Halsall se rendait en ville avec ses deux enfants pour une visite de deux semaines.

* * *

M. Edmond Gelinas vient de nous quitter pour la province de Québec. après avoir vendu sa terre et écoulé ses autres biens.

New-York.—En raison de l'augmentation du coût de revient, le "New York Sun" s'est vu dans l'obligation d'augmenter le prix de vente de son quotidien à 5 cents. Tous les journaux du soir à New-York se vendent maintenant à 5 cents.

VILLENEUVE

Mme Valmore Robert de Prince Rupert est venue, avec Mlle Marguerite Bourgeois, de St-Albert, rendre visite à M. et Mme Albert Martel.

Mme Aug. Morin d'Edmonton, accompagnée de ses enfants Collette et Paul, vint samedi et dimanche derniers raviver la "solitude" temporaire de Mme B. Jacques... même s'il semble que l'uniformité de son calme naturel soit imperturbable. D'ailleurs Mme Morin n'est pas une étrangère dans Villeneuve!

M. Joseph Bélisle a vendu sa terre à M. Rosaire Hébert, au profit de Robert Hébert, son fils.

* * *

On remarquait bon nombre de paroissiens au concert donné au Memorial Hall, Edmonton, par les élèves du Juniorat Saint-Jean. Il est bon parfois de se récréer sainement, pour se remettre ensuite avec plus de coeur et de courage au "terrible quotidien". Le Maître lui-même ne s'est-il point reposé sur la margelle du puits de Jacob, "parce qu'il était fatigué"... mais surtout parce qu'il y attendait la Samaritaine afin de la convertir, lui enseigner la voie de la chasteté et de l'amour de son Père Eternel et du Messie?

* * *

Dimanche après-midi les jeunes de la CYO se réunirent pour l'assemblée mensuelle, dans la Salle Paroissiale. "L'Avenir est aux Jeunes", répète-t-on à l'envi. Voilà bien pourquoi les nôtres aiment se réunir pour s'"épauler" dans leur vie sociale et "chrétienne". Une réserve insoupçonnée d'énergie neuve se concentre dans leur âme généreuse pour surgir au grand jour, si seulement elle en trouve le moyen. Il y a bien l'égoïsme trop naturel qui voudrait tout gâter, mais l'esprit vraiment "chrétien" et "catholique", dans toute l'acception du mot, prend vite le dessus quand il en a la chance. C'est là le but de nos 30 garçons et filles, dont la bonne simplicité d'âme se révélait dans le rire argentin des Demoiselles et celui plus grave des Jeunes Gens, à l'occasion des traits d'esprit que l'Aumônier d'occasion croyait faire au cours de "son mot"...et demi! Seul les deux minois de nos intéressantes Institutrices, les Mlles Biamonte, manquaient... non sans une raison fort justifiée,... dans le demi-cercle.

La Secrétaire, Mlle Edith Savoie, voyant sa responsabilité augmenter beaucoup, au magasin, par l'enrôlement de son patron, M. Jim Klak, a dû céder son poste, qu'elle remplissait à la satisfaction de tous, à Mlle Marguerite Borlé... à moins que le nom exact de l'élue m'échappe?

La réunion se termina par une partie de balle molle où les garçons se montrèrent très gentils pour leurs compagnes... qui, sans doute... un peu plus tard... feront la joie et le "coeur" de leurs foyers. L'avantage des rencontres dans des plaisirs sains et joyeux est de prouver aux garçons et aux filles catholiques qu'ils n'ont pas à aller chercher chez ceux qui ne sont pas de notre foi pour découvrir du bon et beau monde. D'ailleurs la vraie beauté d'un Catholique ne réside-t-elle point dans l'âme imprégnée de la grâce sanctifiante ou de la Vie du Christ qui transparait nécessairement à travers les traits et les yeux, pour leur ajouter un quelque chose yui attire et élève? C'est la raison pourquoi un Catholique, vivant sincèrement sa foi, se distingue presqu'infailliblement dans une foule. Le secret de la beauté, de la noblesse, n'est donc pas dans un "nom" ou dans l'usage de l'"artificiel"!

* * *

La contribution des Paroissiens aux Messes de Dimanche fut d'un tiers meilleure que ce que le Père Curé avait prédit à son Vicaire Substitut. C'est là une nouvelle preuve de la générosité de nos gens, qui, d'ailleurs, savent fort bien que leur "Prêtre doit vivre de son Autel", comme l'exprime S. Paul dans une de ses Epitres. "Qui donne à l'Eglise prête à Dieu", lequel rend au centuple... peut-être pas toujours en argent, mais en bénédictions et en marques d'affection paternelle... cela, sans faillir. Ne dit-on pas que pour Dieu tout est présent, qu'il n'y a ni pasé ni avenir pour lui, et qu'il voit tout et arrange tout dans un "Plan" infiniment sage et harmonieux, où chaque individu entre, à l'instar d'une petite pierre dans un joli mosaïque. Bien sûr, toutefois, qu'il s'agit de "pierres" intelligentes et libres auxquelles le Créateur s'est plu à "prêter", non à donner, plus de belles qualités qu'Il n'a permis de faiblesse. Elles devront Lui rendre un compte sévère de la façon dont elles les ont employées pour devenir de plus en plus "astiquées" et bien cimentées aux "voisines", car si, par malheur, une seule, même dans son for interne, ne fusse que par une faute inconnue de tous, permettait qu'il existât une "fissure", tout le "plan" divin se verrait bouleversé ou affaibli. "Tout arrive pour le mieux" dans le monde du Bon Dieu, même s'il faut attendre des mois et des années pour s'en rendre compte parfois.

* * *

Pour rappeler aux vivants que l'existence se termine toujours par un tombeau et qu'il faut sans cesse être prêt, la Providence nous donne le spectacle de la mort, de temps à autre. En effet, lundi, la nef silencieuse de notre église proprette accueille la dépouille mortelle de Mme G. Rogers de Busby. Et maintenant elle repose dans notre cimetière, en compagnie de nos anciens et même de nos jeunes que nous regrettons, même s'ils nous protègent et intercèdent pour nous.

Lauréat.

DONNELLY

Décès de M. Léopold Hébert

Vendredi dernier, vers 5:15 heures de l'après-midi, M. Léopold Hébert, mourait après quelques minutes seulement d'agonie. Appelé aussitôt, le R.P. Laroche, O.M.I., lui administrait les derniers sacrements sous condition.

Après plusieurs années d'éloignement de l'Eglise il a su reconnaitre ses torts et se réconcilier avec son Dieu. Les visites régulières et dévouées des prêtres lui apportant la Sainte Communion ont été pour lui un grand bonheur et une grande consolation pendant sa longue maladie. Il était paralysé depuis 19 mois.

Le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur à Donnelly lundi le 15 mai à 10:00 heures au milieu d'une foule très considérable. Le R.P. Camille Laroche, O.M.I., officiait avec le R.P. U. Robert, O.M.I., de Girouxville comme diacre, et le R.P. R. Lechasseur, O.M.I., de Donnelly, sous-diacre.

M. Alphonse Fournier portait la croix et MM. Jos. Fillion, J.-B. Béland, Jos. Poulin, G. Dandurand, Edouard Cimon, Emile Nadeau étaient porteurs.

Forrestal succède à Frank Knox

Washington.—Le sous-secrétaire de la marine, James V. Forrestal, avocat démocrate, a été nommé par le président Roosevelt à la succession de l'ancien secrétaire de la marine, Frank Knox.

Forrestal est sous-secrétaire depuis 4 ans, et depuis la mort du colonle Knox, le 28 avril, il agissait comme secrétaire.

la Survivance est l'organe des Canadiens français de l'Alberta.

Editions Variétés

Wagner

par Guy de Pourtalès

L'ouvrage de Pourtalès que viennent de publier au Canada Les Editions Variétés est unique en son genre. L'auteur a puisé la documentation de son livre dans les oeuves de Wagner lui-même, dans son autobiographie, sa correspondance, les journaux et revues de l'époque.

Le résultat est un portrait vivant et vrai d'un des artistes les plus remarquables de tous les temps et que ses fanatiques et ses détracteurs se sont plu à travestir de bien des manières. Pourtalès peint le visage d'un homme et retrace les événements d'un coeur dont les agitations ont troublé tout un siècle. Il s'attache aux grandes lignes, il relève les naïvetés et la confiance en soi de Wagner, il souligne les rudesses de son caractère et donne le mouvement général et tragique de sa destinée.

Un fort volume de 500 pages (grand format), publié aux Editions Variétés. Prix: $2.00, par la poste $2.15. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

— Nouvelles Locales —

L'Immaculée-Conception

Les enfants de la paroisse dont les noms suivent firent leur première communion et furent reçus du scapulaire. Eleanor Stewart, Robert Demers, Robert Beaudoin, Marcel Côté, Joseph Roberge, Léonard Genest, Neil Neville, Roland Cloutier.

Le R.P. Levasseur, O.M.I., prêcha un sermon très éloquent.

Les élèves du pensionnat chantèrent de très beaux cantiques.

CALGARY

Le 8 avril dernier la paroisse Ste-Famille perdait l'un de ses distingués paroissiens dans la personne de M. Orilla (Bill) Bray. Il est décédé à sa résidence à l'âge de 78 ans. Il était venu des Etats-Unis il y a environ 40 ans. Outre Mme Bray il laisse dans le deuil une soeur demeurant à Montréal, deux frères, Clovis à Tofield, et Henri à Seattle. Son neveu, Allan Bray du personnel R.C.A.F., stationné au No. 2 de Calgary était présent aux funérailles. A la famille Bray le correspondant offre ses sincères sympathies.

* * *

La partie de cartes donnée par les Dames de la Ste-Famille à l'auditorium du gas le 13 avril fut un grand succès. Le prix de bridge fut gagné par Mme E. Gilmour; le whist par M. G. Simonin; les prix d'entrée par Mme Boissonnault et Mlle Snyder. A cette soirée fut aussi tirée au sort la couverte donnée par Mme J.-E. Leblanc. Elle fut gagnée par Mme O.-T. Girard de New Westminster, autrefois de Calgary.

* * *

M. et Mme Rosaire Trudel, accompagnés par Mme Georges Simonin, leur fille, sont partis pour un voyage de quelques mois dans l'est du Canada.

* * *

Du 30 avril au 7 mai le R.P. Martin, O.F.M., a prêché la retraite paroissiale. L'assistance était quelque peu nombreuse à tous les exercices du soir.

* * *

Mme M. Côté est revenue d'un voyage de quelques mois à la Côte du Pacifique.

* * *

Mme M. Hoad est partie pour Maple Creek, Sask., où elle passera la plus grande partie de l'été.

* * *

Mme Jules Despins, accompagnée de son fils Laurent et de Raymond Nadeau, sont allés en auto à Edmonton visiter Clément au Juniorat. Sans doute qu'ils se sont rendus au couvent de Legal voir Carmel.

* * *

Le 10 courant, un fils est né à M. et Mme Christensen (née Marguerite Laurendeau).

* * *

Le 10 courant fut célébré à la paroisse à 9 heures du matin, le mariage du Sergent Emile Rosignol d'Ottawa et Antoinette Dubé de Québec. Les témoins étaient Lucien Chaput et Lucien Shields.

* * *

Le 26 mars dernier fut baptisé à la paroisse Cyrille Armand, enfant de M. et Mme Aimé Hébert; les parrain et marraine étaient M. et Mme M. Powers de la paroisse Ste-Anne.

* * *

Le 2 avril le jeune Louis Hébert, fils de M. et Mme A. Hébert, fut blessé sérieusement par un auto. Il fut inconscient à l'hôpital Ste Croix pendant 3 ou 4 jours. Il est depuis revenu mieux et retourné à domicile.

* * *

A la paroisse dimanche passé nous avons remarqué M. et Mme Corbeil, née Berthe Auclair. Lieutenant F. Schmidt, R.N. et Corporal Ovide Schmidt.

* * *

Mme F. Suais a vendu sa maison et est allée rejoindre ses filles qui demeurent à Vancouver.

ST-JOACHIM

M. et Mme Philémon Roberge de Maillardville sont retournés chez eux ces jours derniers après avoir passé quelques mois à St-Paul chez leur frère M. Zénon Roberge durant sa grave maladie. M. et Mme P. Roberge ont également visité à Edmonton pour quelque temps.

* * *

Mlle Clothilde Héroux de St-Paul est en visite à Edmonton.

* * *

Mme Marie Patenaue de New York, N.Y., est en visite chez Mme J.-P. Levasseur pour quelques semaines. Elle visitera aussi ses soeurs Mme P. Taillefer et Mme H. Loriau.

* * *

Il nous fait plaisir de saluer le Lieutenant Lucien Lambert de Petawawa, Ont., en permission chez sa mère Mme J.-E. Lambert.

* * *

M. et Mme Joseph Chatain ont la visite de leur frère M. Joseph Lambert de la Colombie.

* * *

Toutes nos félicitations à l'ami Jacques Normandin qui vient d'être promu au rang de Sergent.

* * *

Le capitaine Clément Lagacé est à Edmonton pour quelque temps.

Le Vatican et la guerre

par Camille M. Cianfarra

Pendant les sept années de son séjour à Rome, en qualité de correspondant du New York Times, Camille M. Cianfarra a pu noter de jour en jour les événements qui se sont déroulés au siège de la chrétienté. Il a entendu les déclarations du pape, recueilli les commentaires de ses intimes et reçu les confidences des diplomates auprès du Saint-Siège. Il a de même connu tous les grands personnages du régime mussolinien. Il a assisté aux entrevues de Ciano avec Chamberlain, de Mussolini avec Hitler. Enfin, M. Cianfarra n'a quitté l'Italie qu'en mai 1942, après l'entrée en guerre des Etats-Unis. Et c'est la somme de cette riche expérience, recueillie sur place, que nous livre LE VATICAN ET LA GUERRE.

Ce fort volume de 428 pages représente sans conteste le document historique le plus formidable qu'on ait publié depuis le début de la guerre. Dans cette chronique impartiale, vivante, qui se lit à la façon d'un roman, tant on y trouve d'atmosphère et de réalisme, on saisit enfin les données secrètes, révélées pour la première fois, des intrigues internationales qui se sont nouées autour du trône pontifical. A l'aide de documents et de témoignages irrécusables, l'auteur analyse toutes les questions.

Le pontife a-t-il favorisé les dictatures ou les démocraties? Quelle est son attitude devant les succès russes? Quelles furent les relations du Vatican avec Mussolini, Hitler et les représentants du Japon? Quelles furents ses relations avec les représentants des Alliés? Quelle sera son attitude au temps de la paix? LE VATICAN ET LA GUERE répond à tout. "Le Vatican et la Guerre" est un document; tous ceux qu'intéressent le sort de l'Eglise et son rôle dans le jeu des relations internationales le tiendront à s'y renseigner de première main. L'ouvrage vient de paraître aux éditions de La Revue Moderne. On peut se le procurer à cette maison, 320 est, rue Notre-Dame, Montréal, ainsi que dans toutes les librairies, au prix de $3.00 ($3.25 par la poste).

Le Cinquantenaire de l'Hôpital Saint-Paul de Vancouver

Hommage de l'Association Canadienne-Française de Vancouver en l'honneur du Jubilé d'Or de l'Hôpital St-Paul, Vancouver, C.-B.

L'Association Canadienne Française de Vancouver

Mission des Francs dans le domaine de la chrétienté

Au début de l'ère chrétienne, en l'an 496 au soir de Tolbiac, Clovis, brûlant les idoles qu'il avait adoré, voua son royaume au Dieu de Clothilde. Des mains de St. Rémi le fier sycambre, courbant son front altier, reçut l'onction sainte du baptême. Depuis lors, le voeu émi par le chef des Francs, s'affirma à travers les siècles. Fidèle au serment de ses ancêtres la race française porta aux confins du monde avec sa civilisation, la parole du Christ.

Aux lèvres glacées de l'Arctique, sous le soleil torride des déserts et de la jongle, dans les îles parsemées des mers australes, sur tous les continents du monde, une éternité bienheureuse est promise au nom du Christ aux plus déshérités de la terre, parce que, fille aînée de l'Eglise la race francque accomplit la mission qui lui a été inspirée de Dieu.

Notre continent en porte une empreinte inneffaçable. Jacques Cartier, le grand malouin, y planta avec le drapeau fleur de lis, la croix rédemptrice.

Le sang de nos martyrs de Brébeouf, Jogues, Lallemant, etc., Demers, Rouvière et LeRoux, de l'est à l'ouest de notre pays en fécondèrent le sol.

L'âme française est une âme missionnaire et Dieu a permis qu'elle rayonne au ciel et sur la terre.

Dans notre siècle bouleversé par les anarchies, le sectarisme, les guerres mondiales, le dévergondage et le matérialisme diabolique qui a piétiné délibéremment les lois de Dieu et les justes droits établis par le Christ pour sa créature, la sainte église romaine a, par contraste, opposé au cours de ce même siècle, un ange de foi, de pûreté, et d'abnégation qui entraîna à sa suite dans la voie lumineuse de l'amour de Dieu et du prochain des légions d'âmes. C'est là le grand miracle spirituel de notre siècle! Le Vicaire du Christ fit acclamer cette enfant de France "La Petite Thérèse de Lisieu", patronne des missionaires.

Sourires du Ciel

Jésus et Sa Mère se sont plus à répandre leurs grâces et leurs faveurs sur la terre de France et sur le Canada, cette nouvelle France, qui ont engendré de tels saints. Les sanctuaires de Lourdes, de Paray le Monial, de Beaupré, et de Mont Royal en sont de vivants témoins.

En contemplant l'histoire des congrégations religieuses nous nous arrêterons un moment aujourd'hui pour relire celles ayant trait à la Congrégation des Soeurs de Charité de la Providence qui fête cette année le centenaire de sa fondation à Montréal, et le jubilé d'or d'une de ses maisons de charité dans l'ouest canadien, l'hôpital St. Paul à Vancouver, C.B.

Fondation de la Congrégation des Srs. de Charité de la Providence

En 1843, Mgr. I. Bourget et ses ouailles attendaient anxieusement l'arrivée de quelques Soeurs de St. Vincent de Paul de France qui avaient promis à l'évêque charitable de lui prêter assistance pour ses pauvres, ses malades, orphelins, vieillards, infirmes déjà si nombreux dans un diocèse qui s'accroissait d'année en année. Au dernier moment la déception fut grande de s'entendre dire que les Soeurs de St. Vincent de Paul, attendues de France, ne pourraient venir au Canada.

Le coeur étreint d'une angoisse profonde, le digne évêque pria et fit appel à celle que Dieu dans Sa Sagesse désignait pour assurer avec lui la fondation de la Congrégation des Soeurs de Charité de la Providence.

Madame Gamelin

Elle était belle! Elle avait connu l'aisance et le bonheur conjugal, s'étant mariée jeune, et de cette heureuse union Dieu lui avait donné deux enfants.

Les deuils se succédèrent rapidement, son mari, ses deux enfants lui furent enlevés en quelques années. En mourant son époux lui légua le soin d'un pauvre infirme et idiot du nom de Dodais. (Ce miséreux et sa vieille mère furent à la charge de Mme Gameiln jusqu'à leur mort. La Providence permit que ce pauvre petit recouvrît la parole au moment de mourir pour remercier sa bienfaitrice. Ce fut lui qui inspira à Mère Gamelin la création d'un asile pour aliénés. L'hôpital St-Jean de Dieu, le plus grand du monde, compte plus de 7,000 malades et a été érigé en 1897 par décret spécial en paroisse canonique et civile.)

Le coeur brisé, cette sainte femme se soumit aux épreuves qui la frappaient et se dévouant entièrement aux secours qu'elle et ses compagnes prodiguaient aux miséreux de Montréal en 1843.

"Le petit grain de sénève est devenu un grand arbre. Mt. 13, 31-32".

C'est alors que sous l'inspiration Divine, le saint évêque de Montréal, Mgr Bourget, érigea canoniquement la communauté des Soeurs de Charité de la Providence et leur imposa les règles des "Filles de la Charité", instituées en France par St. Vincent de Paul. Il les plaça sous la tutelle particulière de Notre Dame des Douleurs, et il nomma Mère Gamelin supérieure de la petite communauté qui comptait, il y a un siècle, 7 religieuses.

Cette congrégation compte aujourd'hui environ 5,000 professes, novices et postulantes. Elles ont 120 établissements qui embrassent tout notre vaste continent de l'Atlantique au Pacifique, et leurs bienfaits sont répandus de l'Alaska jusqu'aux Etats-Unis, où leurs institutions augmentent d'année en année.

Leurs oeuvres sont aussi variées qu'innombrables: hôpitaux, orphelinats, foyer pour vieillards, jardins d'enfance, oeuvres de catéchisme, écoles et collèges, visites et veilles aux malades et aux pauvres à domicile, visites aux prisonniers, crèches, oeuvre de la soupe, dispensaires, asiles d'aliénés, instruction pour les aveugles et sourds-muets, écoles pour indiens, métis et eskimos, etc.

Leur charité inépuisable a accompli des actes héroïques qui doivent être connus, afin de nous édifier et nous faire apprécier à leur juste valeur, le trésor de ces saintes âmes.

En voici un exemple entre mille autres. Juin 1847 vit des milliers d'émigrés Irlandais souffrant du typhus, débarqués à la Pointe St. Charles à Québec. Les Soeurs de la Providence s'offrirent spontanément pour les soigner. Leur jeune communauté comptait alors 51 religieuses: 34 eurent charge des ambulances; 27 d'entre elles contractèrent le typhus et 3 en moururent.

Jubilé d'Or de l'Hôpital St-Paul à Vancouver, C.B.

A cet avant poste de notre pays nous fêtons aujourd'hui le cinquantenaire de cette institution magnifique, dont tout habitant de la Colombie est justement fier, et plus particulièrement les habitants de Vancouver.

Il y a 50 ans Mgr Paul Durieu, évêque de notre diocèse, demanda aux chères Soeurs de lui prêter leur aide charitable. Elles accoururent. Vancouver était alors un bien modeste village, la forêt très dense s'élevait de toutes parts. Quatre Soeurs de la Providence se mirent à l'oeuvre. L'une d'entre elles était Mère Praxede de la Providence, aujourd'hui Supérieure Générale de cette sublime congrégation.

L'Hôpital St. Paul (ainsi nommé en l'honneur du saint patron de Mgr Paul Durieu, un des plus intrépides missionnaires de l'Ouest Canadien) comptait en 1894 un total de 25 lits. Aujourd'hui il peut accommoder plus de 600 malades. Avec un personnel de 40 soeurs, d'environ 500 infirmières et d'internes, et de 250 employés civils.

Un total de 223,000 malades ont été admis à l'hôpital St. Paul au cours de ces 50 dernières années; 20,000 bébés y sont nés.

Cet hôpital est reconnu par "The American College of Surgeons" comme un des plus modernes. Son équipement comprend les machines de Rayons X les plus perfectionnées. Il possède un sérilographe fluroscopique unique de ce genre sur la côte du Pacifique Nord, ainsi qu'un département de tout premier ordre pour radium, et qui a été longtemps le seul dans le grand Nord-Ouest.

Lorsqu'il y eut menace d'une épidémie de ce terrible fléau qu'est la paralysie infantile, à grands frais, les bonnes Soeurs firent venir de Montréal un "Iron Lung".

Durant la dépression de 1928 à 1939, les religieuses servirent jusqu'à 700 repas par jour aux pauvres infortunés affamés.

En 1942 les menaces d'invasion sur la côte du Pacifique demandèrent un nouveau sacrifice aux chères religieuses. La ville de Vancouver voulant prévoir aux éventualités, désirait 100 lits de plus à l'hôpital St. Paul en cas d'urgence. Toujours prêtes à se sacrifier pour les autres, les religieuses donnèrent avec joie jusqu'à leurs cellules, et se contentèrent de coucher pendant des mois entiers dans des réduits étroits et obscurs, dressés en toute hâte en dortoir.

Des salles pour opérations urgentes et pour maternité furent préparées dans des tunnels à l'abri de toute attaque aérienne.

Lhôpital organisa aussi un dépot de sang pour transfusion d'une capacité de 325 pintes.

Il fallut en cas de bombardement couvrir 1,700 portes et fenêtres. Un système spécial pour pompes à incendie fut installé à l'hôpital, etc.

Aussi c'est avec joie que nous avons vu cette année le nom de la Révérende Soeur Supérieure de l'hôpital St. Paul, Soeur Marie Philippe, R.N., B. ès S., M.B.E., parmi ceux qui ont été décorés par décret royal.

A travers les siècles les bienfaits de l'âme missionaire française rayonne. A l'exemple de son Divin Maître, elle sait qu'elle passera par le Calvaire, mais elle sait aussi qu'après le drame du Golgotha il y eut le jour glorieux de la Résurrection.

Création d'un prix littéraire de $500.00

Initiative nouvelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. — Prix annuel de cinq cents dollars — Le jury de cette année

Désireuse de collaborer à l'essor intellectuel du Canada français, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de créer un prix annuel de littérature au montant de cinq cents dollars ($500) qui sera accordé à l'auteur de l'ouvrage littéraire (poème, roman, essai historique, social, économique, etc.,) qui sert davantage les intérêts du peuple canadien-français.

Le prix ne sera pas divisé, mais ne sera versé qu'à condition qu'il y ait chaque année une oeuvre digne d'être primée. Toutefois, le jury a l'autorisation d'examiner les ouvrages parus au cours des cinq dernières années à compter de sa nomination.

Ce jury est formé du président général de la Société Saint-Jean-Baptiste et de quatre membres, choisis chaque année, par les directeurs de la Société. Il se compose également de M. Roger Duhamel, président ex-officio, du chanoine Arthur Sideleau, titulaire de la chaire de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, de M. Victor Barbeau, président de la Société des Ecrivains canadiens, de M. Léo-Paul Desrosiers, écrivain et conservateur de la Bibliothèque municipale de Montréal et de M. Harry Bernard, romancier et journaliste.

Chaque année, le jury devra faire tenir son verdict au plus tard le 15 octobre et l'annonce du lauréat sera publiée dans les journaux.

Voilà les grandes lignes d'une nouvelle initiative qui contribuera sûrement à assurer la diffusion des livres les plus marquants du Canada français et qui en même temps constituera une aide appréciable aux écrivains canadiens.

Ce prix littéraire est destiné aussi à susciter dans le public un intérêt soutenu pour les choses de l'esprit.

Regards sur le monde actuel

par P. Valéry de l'Académie française

"Ce ne sont ici que des études de circonstances" nous dit Valéry, au début de cet ouvrage que viennent de publier Les Editions Variétés. "Elles ont le caractère d'être des essais, au sens le plus véritable de ce terme. On n'y trouvera que le dessein de préciser quelques idées qu'il faudrait nommer politiques, si ce mot de politique n'éveillait de grands scrupules et de grandes répugnances dans l'esprit de l'auteur. Il n'a voulu que se rendre un peu plus nettes les notions qu'il avait reçues de tout le monde, ou qu'il s'était formées comme tout le monde, et qui servent à tout le monde à penser aux groupes humains, à leurs relations réciproques et à leurs gênes mutuelles.'"

Voici un livre de l'avenir où Valéry se révèle un visionnaire. C'est un livre que tous aimeront.

Un volume de 224 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $1.25, par la poste $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, Canada.

Les Syndicats catholiques l'emportent

Shipshaw.—Les employés de l'**Aluminum Co. of Canada** de Shipshaw et de la Chute-à-Caron ont voté en faveur d'un agent des syndicats catholiques-nationaux pour négocier auprès des patrons.

Le vote a été pris sous la surveillance de M. L. Pepin, représentant du département fédéral du travail. Les syndicats catholiques ont obtenu 85 pour cent des voix.

Aventures de la princesse Claradore et le Marquiset Têtu

par Andrée Maillet

Andrée Maillet, jeune écrivain canadien, débute en littérature avec deux charmants contes de fées que viennent de publier Les Editions Variétés.

Ces contes sont vraiment faits pour amuser les enfants. Ils sont si jolis que les parents, eux-mêmes, se laisseront peut-être prendre à leur charme. Illustré, avec bon goût par Francine, ce livre fera un beau cadeau.

Un volume illustré de 176 pages, format bibliothèque, couverture en quatre couleurs, publié par Les Editions Variétés. Prix: $0.75, par la poste: $0.80. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410 rue Stanley, Montréal, Canada.



JUNIORAT SAINT-JEAN

L'événement annuel

Samedi et dimanche, nous avons donné notre représentation annuelle à la population canadienne-française de la ville et des environs. Nous avons lieu d'être fiers du succès remporté, si nous considérons que la plupart des acteurs montaient sur la scène pour la première fois, et qu'ils jouaient un drame passablement difficile à rendre. Nous félicitions les acteurs et leur infatigable directeur, le R.P. G.-A. Levasseur.

La chorale a reçu des félicitations de toutes parts, tellement on apprécie ces choeurs à voix mixte et leur richesse d'expression. Le Père Pépin la dirige toujours avec la même maitrise, aussi lui renvoyons-nous tout notre succès.

Après la pièce, le R.P. Provincial a dit un mot à l'adresse de la population canadienne-française, rappelant le but et le rôle qu'une maison d'enseignement supérieur doit jouer dans une province minoritaire comme la nôtre.

Son Excellence Mgr l'Archevêque, qui avait daigné présider cette soirée, félicita ceux qui avaient pris part au programme, et remercia les gens d'avoir fait salle comble.

Le lendemain de la pièce, nous avions tous les yeux plutôt petits, et nous vivions dans une atmosphère de doute, nous demandant si nous allions avoir le congé traditionnel ou non. Et au milieu du déjeuner, on nous a dit tout bonnement que l'étude du matin était retardée... et nous avons compris qu'il s'agissait d'un grand congé court et simple.

Et voilà comment la Saint-Jean, fête patronale de notre maison, se passe: voeux à l'Autorité, pièce devant le public... et un grand congé pour couronner le tout. A l'an prochain!

Echos d'une campagne

La campagne de la coopération est terminée, la vraie coopération commence, tel fut le mot d'ordre des organisateurs pour que la semaine aie un lendemain. Nous avons clôturer officiellement cette propagande par une séance générale mercredi après-midi, et jamais peut-être nous n'avons senti que c'est nous tous qui la faisions cette réunion.

La quête pour les étudiants de France qu'il faut soulager fut un beau geste de sympathie: nous avions fixé un objectif de $20.00, et nous l'avons dépassé même.

Le mois de Marie

On se rappelle comment la dévotion de Marie a commencé au pays, par la réunion des paysans à la croix du chemin. Nous n'avons pas cette belle croix du chemin qui orne tous les rangs du vieux Québec, mais nous avons une grotte, et c'est là que nous nous rendons à la tombée de la nuit pour chanter un dernier cantique à la Sainte Vierge, Notre-Dame des Etudiants comme nous l'appelons.

Victoires sportives

Dimanche après-midi, nous avons reçu deux équipes de la ville. Les grands se sont mesurés à l'équipe de l'Alberta College et l'ont défaite par un score de 7 à 4: une de ces belles parties de balle dure qu'on ne voit pas souvent. Les moyens, à la balle molle, se sont montrés supérieurs aux élèves de l'Ecole Grandin, 17 à 14. Et entre nous autres.... il y a toujours des vainqueurs et des perdants.

C. Tasé.

Problème très grave pour le pays

Toronto.—Le problème le plus important du Canada après la guerre, ce sera l'organisation de la production, a déclaré M. R.-C. Wallace, le principal de l'université Queens, devant les 400 délégués des municipalités ontariennes. Ces délégués sont réunis en congrès pour discuter de la reconstruction d'après-guerre.

Le premier problème, ce sera de déplacer dans le plus court espace de temps, environ 2,000,000 de personnes actuellement occupées à la production de guerre. Ce ne sera pas un problème facile, a ajouté M. Wallace.

IL Y A 40 ANS ET PLUS

Encore Edmonton

Le lecteur ne nous en voudra pas de répondre encore à quelques questions d'ordre historique touchant la capitale de l'Alberta.

Une cérémonie des plus impressionnantes eut lieu le 8 août 1927 près du Fort Saskatchewan lorsque le site du vieux fort Edmonton, abandonné en 1807 fut marqué officiellement par l'inscription suivante sur le stèle:

"Fort Augustus
Fort Edmonton
On the river flat below stood Fort Augustus, established by the North West Co. in 1794; Fort Edmonton, established by the Hudson's Bay Co. in 1795.
Rivals in trade, allies in danger, these companies carried the flag and commerce of Britain by way of the Great Rivers from the shores of the Atlantic Ocean and Hudson Bay to the Pacific and Arctic Oceans.
These posts were abandoned in 1807."

Ce stèle (cairn) portant l'inscription ci-dessus a été érigé le long de la grande route du côté nord de la rivière Saskatchewan un mille en bas du Fort du même nom.

La rivière Saskatchewan a donc été un des cours d'eau les plus romantiques du Canada et sous ce rapport, peut justement être comparé au majestueux St Laurent.

Des personnages de marque et des figures intéressantes parmi les explorateurs et les traiteurs pionniers qui pénétrèrent dans ces contrées furent rappelés par le Juge Howay lors du dévoilement en tribut d'hommage et de reconnaissance en même temps que pour l'histoire présente et celle des générations futures.

Cet endroit historique, devrait avoir une haute signification dans les annales de l'Alberta, vu qu'il marque pendant une période asse zconsidérable de temps, le point le plus avancé de l'occupation de l'Ouest canadien par la race blanche.

A nos compatriotes des environs d'Edmonton nous conseillons un petit voyage, pour ne pas dire pèlerinage, au vieux fort Auguste à un mille seulement du Fort Saskatchewan, à 18 milles seulement à l'Est de la capitale; amenez y vos amis et surtout les visiteurs de partout; ce sera pour vous et pour eux une visite profitable.

Un pays jeune et neuf doit et fait bien de conserver fidèlement le souvenir de son passé. Les figures peuvent n'être pas de stature héroïque, l'oeuvre entreprise peut aussi n'être pas d'une grande échelle, mais c'est une oeuvre fondamentale dont le développement grandit avec le cours du temps.

Heureux l'Etat ou la province qui, jetant un regard rétrospectif sur ses pionniers bâtisseurs de pays, y trouve leurs caractères étampés par les marques ineffaçables de la vérité et de l'honneur et les actes de ces braves contrôlés par une claire-vue de l'avenir et de hauts principes.

Comme exemple et inspiration, la mémoire de tels bâtisseurs de pays ne peut être trop religieusement conservée ou étudiée de trop près. C'est là la raison de ces présents articles.

Sur le front alimentaire



On laboure dans la neige à Firbank, Westmorland.

Histoire du Canada

La Femme Canadienne-française

La femme canadienne-française joue un rôle de première importance dans l'éducation des enfants. Elle tient à donner à la patrie de beaux enfants sains, à l'âme claire, droite, fière, riche en savoir et en vertus. Elle marche dans les pas de ses devancières.

En effet, en lisant l'histoire de notre pays, nous rencontrons de ces femmes dont nous pouvons être fiers. Mère Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys furent de grandes fondatrices de communautés enseignantes toutes dévouées à l'éducation des enfants des premiers colons et des Indiens.

La première ouvrit une école à Montréal, sur la rue St-Paul, en face de la rue St-Sulpice et plus tard elle construisit un couvent entre les rues Notre-Dame et St-Paul, et en 1718, la chapelle de Notre-Dame de la Victoire. Après cette construction, les Soeurs de la Congrégation vécurent et enseignèrent dans les vieilles Tours.

Mère Marie de l'Incarnation arriva en 1639 et fonda le Couvent des Ursulines avec l'aide de Mme de la Peltrie qui lui fournit l'argent pour son établissement.

Jeanne Mance se consacra en 1642 au soulagement des malades et des blessés sauvages et français. Une autre, Jeanne Le Ber se livre à de rudes expiations pour attirer les grâces du Ciel sur la colonie naissante. Une Madeleine de Verchères et une Dame de La Tour montrent un courage viril pour défendre les forts attaqués par les Iroquois.

Il est facile de le constater, ceux qui ont fait notre beau pays ce qu'il est doivent le succès, en grande partie du moins, à la force virile de ces épouses admirables qui les ont soutenus aux heures de lutte et de découragement. Les femmes ont toujours eu le don de relever les courages abattus. Bien souvent, les colons restaient attachés à leurs fermes grâce à la femme qu'ils aimaient et qu'ils n'auraient pas voulu quitter pour tout l'or du monde.

Que dire, ici, de leur rôle de maîtresse de maison? Comme la femme canadienne s'efforce de rendre son foyer propre et attrayant! Que de peines elle se donne pour fabriquer les habits nécessaires en toute saison. Que de soin et de vigilance quand il s'agit de conserver des santés qui lui sont chères. Qui ne connait son talent à faire plaisir par des petits plats habilement préparés et en tout conformes aux lois de l'hygiène et de l'économie.

Pour tout dire en un mot, disons que la femme canadienne est le coeur de son foyer comme l'homme en est la tête. Sa chaude tendresse, son tact et son inlassable dévouement lui valent cette place de choix dans notre estime tout comme la force et la sagesse de l'homme le constituent le père, le gardien et le premier chef en autorité.

Gilberte Lajoie (gr. 8)

Les 4 points cardinaux

—Tu as le nord en face de toi, l'ouest à gauche et l'est à droite. Qu'est-ce que tu as derrière toi?

—Une pièce à mon pantalon. Je l'avais bien dit à maman que vous la verriez.

* * *

Orthographe

—Robert, comment écrivez-vous votre nom?

—Avec une plume, Monsieur.

C'est l'heure de faire le train !

Le train à la campagne un jour de pluie

Il pleut dehors et c'est l'heure du train, comme partout ailleurs, nous ne pouvons laisser passer une seule journée sans accomplir cette besogne, ni le dimanche, ni les jours de sortie, ni même quand il pleut!

Je suis seule avec Jules, qui est plus jeune que moi de quatre ans. Maman a l'habitude de venir m'aider par ces mauvais temps, mais aujourd'hui, elle est au lit. Son courage, tout maternel, n'est pas épuisé, elle serait prête à venir encore aujourd'hui, mais, moi qui ai mes quatorze ans, je suis assez raisonnable pour me tirer d'embarras. Iolande, qui a ses douze ans, veillera sur les petits durant mon absence. Tout est réglé. Maman se recouche. Jules et moi, nous nous disputons les vêtements les plus chauds. La différence d'âge et de taille, met vite fin à nos discussions. Enfin, enveloppés dans chacun trois ou quatre imperméables, nous nous dirigeons vers l'étable... "Rouge", le gros boeuf, beugle pour qu'on le soigne, le petit veau en fait autant, et même plus. Les vaches, elles, attendent patiemment qu'on s'en occupe. Même le chien "Stupide" (le nom ne lui est guère approprié, ce n'est pas moi qui le lui ai donné) qui a réussi à se faufiler dans l'étable, vient flairer autour pour avoir son bol de lait. Les cochons sont tranquilles comme jamais!

Les chevaux, dans l'écurie, piétinent impatiemment, pour qu'on les fasse boire. Il pleut tellement au-dehors, on ne croirait jamais qu'il faut entrer de l'eau dans les bâtisses. Les poules, les coqs, les poulets, se chamaillent, ils caquettent du plus fort qu'ils peuvent.

Après avoir rassasié les différents animaux nommés ci-haut, il faut aller voir aux moutons dans la bergerie. Ils ont l'air à s'ennuyer eux aussi; je l[ui] donne le foin nécessaire et reviens v[ers] l'étable, voir à mes vaches. Chemin f[ai]sant, car les moutons sont situés à p[rès] d'un quart de mille de là, mes gran[des] bottes restent prises dans la boue, j'arrive tout essoufflée à l'étable. Ju[les] a déjà fini de traire "Blanchette", i[l a] même commencé "La Noire"; il m[e] reste trois à traire.

Retournés à la maison, nous dev[ons] passer le lait à l'écrémeuse, ce que [je] me charge de faire, pendant que Ju[les] va voir à ses couveuses dans le hang[ar] d'en face. Il revient, et prend une cha[u]dière de lait écrémé, tandis que j[e] prends deux et nous retournons a[ux] bâtisses faire boire le veau, les ch[iens] et "Stupide" (Je n'aime pas beauco[up] ce nom).

Le train est terminé. Il est six heu[res] moins quart, et Iolande, qui devien[dra] sûrement Cordon Bleu a préparé [un] souper à l'arôme délicieux. Les es[to]macs creusés par le travail que no[us] venons de terminer, se refusent à [at]tendre plus longtemps.

Nous nous mettons à table, les épa[ules] les soulagées, et le coeur très gai, m[ais] l'appétit très aiguisé, ce qui ne no[us] empêche pas de taquiner les peti[ts] entre chaque bouchée du pâté si app[é]tissant.

Thérèse Parises
Donnelly, Alta.

JEAN-COTE

Mme Vve Thomas Louis Savard remercie cordialement les prêtres ainsi que ses parents et amis qui sont venus en aussi grand nombre prier auprès de la dépouille mortelle du bien-aimé disparu M. Thomas Louis. Il fait si bon retrouver des amis dans l'amertume. La quête du service a rapporté $35.00, qui seront offertes en messes pour le repos de l'âme du disparu. Merci à tous.

* * *

M. Charles Savard est en visite chez ses parents et il devra ensuite prendre la route qui mène vers l'Angleterre.

* * *

M. François Roy s'est acheté un tracteur. Félicitations aux Messieurs Roy.

* * *

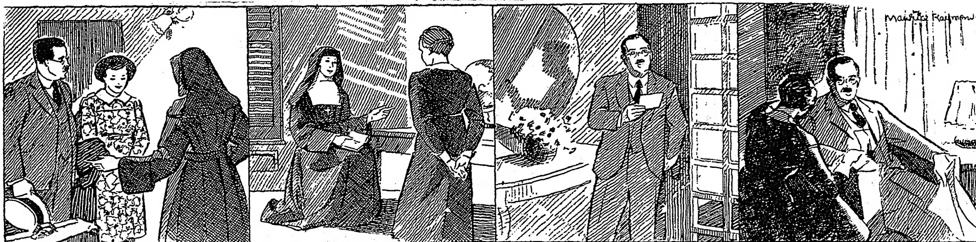
Baptême:

Joseph Armand Edouard, enfant de M. Omer Grenier et de Yvette Savard, né à l'hôpital de McLennan, le 30 avril et baptisé à Jean-Côté. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Bruneau, oncle et tante de l'enfant.

"Elle m'a fait vivre!... Pourquoi pas vous?..."

par le R. P. Adélard Dugré, S.J.

Texte du Dr L. Francoeur
Dessins par M. Raymond



Gladys venait d'obtenir son diplôme de high school à Duluth. Sa mère voulut qu'elle allât passer un an au pensionnat que les Soeurs de la Visitation dirigeaient. François fut ravi de la proposition de sa femme. Un an dans un couvent catholique! ... mais c'était faire de cette enfant capricieuse une femme accomplie.

Gladys cause avec sa maitresse Soeur Marie des Anges. C'était une canadienne, encore tout émue de se voir en terre étrangère. Elle gagne la confiance de son élève et lui adoucit les surprises contrariantes du pensionnat. Elle lui apprend à aimer la religion catholique et la belle race canadienne.

Un jour, François reçoit une lettre écrite en français de sa chère Gladys. Cette lecture lui apporta une des plus douces joies qu'il eût goûtées depuis son mariage. C'était l'enfant qui se montrait sous des traits rêvés, pleine de douceur, d'affection, de délicatesse. Lire du français, entendre parler du Canada!... mais quel bonheur!

Au début des vacances, un soir au milieu de caresses et de jolis mots français elle exprima sa volonté de fréquenter l'église catholique et demanda à son père s'il ne voulait pas l'y accompagner. C'est bien, dit le père, si rien ne nous empêche, dimanche, nous irons ensemble à l'église St-Louis.



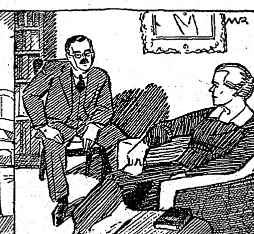
Pendant que le père et la fille étaient à l'église, Fanny partait de son côté. Harold était son chauffeur d'auto et le compagnon de ses courses. Garçon de dix-huit ans, vigoureux, adroit, hardi, il avait développé son goût du sport et la force de ses muscles. C'était un boxeur redoutable. François n'était pas sans inquiétude sur son avenir.



Lanceur dans le jeu de balle au camp, il connaissait le nom, le rôle passé, les hauts faits de tous les joueurs de renom. Sa mère allait souvent l'applaudir et voyait dans ses dispositions les caractéristiques d'un véritable américain.



La famille Barry poursuivait ainsi depuis quelques mois cette vie en deux groupes quand une catastrophe vint brusquement l'interrompre. Un téléphone pressé de Duluth mandait que le Dr. Bloomfield venait d'être frappé d'une syncope et qu'il mourait. François accourut et ne trouva consternation et deuil.



Madame Bloomfield, restée sans fortune ne pouvait continuer seule l'administration de l'hôpital. Elle l'offrit à François pour un prix très bas. Celui-ci ayant vécu au jour le jour ne pouvait accepter ce cadeau dissimulé, sans se mettre dans l'embarras. Que faire? A quarante-cinq ans, sans argent, sans clientèle, des enfants?



Un cadeau

Reçu de l'école de Thérien (village), 15 gros sous; merci à Marguerite Braconnier. Un autre joli cadeau de Peace River, avec 100 gros sous. Merci beaucoup. Grand-Père.

20 gros sous

Cher Grand Père,

Je vous remercie beaucoup pour le beau livre de chansons françaises que vous m'avez envoyé; en retour je prie le bon Dieu pour vous.

J'ai gagné des sous pour les envoyer c'est pour cette raison que j'arrive en retard au concours.

Antoine Mimeault,
Falher.

* * *

Merci beaucoup, Antoine, et bon succès avec ton jardin et tes abeilles.
Grand-Père.

Rollande

Cher Grand-Père LeMoyne,

Bonjour grand-père LeMoyne. C'est la première fois que votre fille vous écrit. Elle est très joyeuse de connaître un grand-papa qui aime tant ses petits enfants. Je vais à l'école et je suis dans le grade deux. J'aime beaucoup le catéchisme et aussi le français. Je vous aime cher grand-papa et je prie pour vous. Une enfant reconnaissante.

Rollande Portelance
Grade 2, Tangent.

Adrien

Cher grand-père,

Je vous écris une lettre puisque on peut écrire sur n'importe quel sujet.

Je suis un élève du grade six. Nous sommes cinq dans ce grade et ça va très bien. Nous avons commencé à préparer nos examens de français de la fin de l'année. J'aimerais passer avec de bons points. Nous sommes six grades pour le français avec le français oral. Cela nous fait beaucoup d'ouvrage à nous et à notre maîtresse.

Je vous envoie quelques sous en timbres. Plusieurs de ma classe ont pensé trop tard au concours et ils ont peur de manquer le train.

Au revoir, grand-père. Merci pour vos bontés.

Adrien Lajoie, gr. VI
Ecole Thérien (village)

Monique

Cher Grand-père Le Moyne,

Quoique c'est la première fois que je vous écris et que je prends part au concours je m'intéressais beaucoup à "La page des Jeunes".

Je vais à l'école; j'ai quinze ans et je suis dans le grade VIII. J'apprends le français et j'aime cela parce que c'est toujours beau d'apprendre notre langue. Je regrette bien que c'est le dernier concours avant les vacances; mais j'espère que vous nous en donnerez encore d'autres. Pour le concours j'ai choisi un dessin. J'ai demandé des conseils à mes parents et ils m'ont conseillé de faire ce dessin. C'est moi qui l'a fait, je ne l'ai pas tracé mais j'ai regardé dessus un autre calendrier; je suppose que nous avions droit, n'est-ce pas grand-père?

J'aimerais bien gagner un prix.

De votre petite fille,

Monique Roy,
Gr. VIII, Bonnyville.

Adrienne

Bien cher Grand-Père Le Moyne,

C'est un grand plaisir pour moi de vous écrire afin de prendre part au concours du mois de mai.

Comme je suis une petite Canadienne-française, le "Coin des Jeunes" sur la Survivance est ma page favorite. C'est si intéressant ce coin-là! Il y a des concours, des devinettes, des compositions à lire, mots pour rire, etc... Tout m'amuse bien et réjouit mon coeur. C'est en lisant cette page que j'apprécie de plus en plus notre belle langue française.

Je termine cette lettre en vous félicitant d'avoir réussi à faire du "Coin des Jeunes" une page si intéressante. J'espère qu'elle continuera de l'être longtemps.

Une fidèle lectrice de la page des jeunes,

Adrienne Gamache,
Gr. VII. Fort Kent.

Marthe

Cher Grand-père LeMoyne,

C'est la première fois que je vous écris et je suppose que ça ne sera pas la dernière fois. Je vais à l'école; je suis dans le grade 4. Nous travaillons bien fort pour apprendre notre langue. Ma maitresse est Mlle Martin.

Marthe Roy,
10 ans, gr. 4,
Bonnyville.

On ne put savoir son nom

Un monsieur rencontre un enfant.

—Comment t'appelles-tu, mon petit?

—Comme mon père.

—Et ton père?

—Comme moé.

—Mais enfin, comment t'appelle-t-on quand c'est l'heure de manger la soupe?

—On n'a pas besoin de m'appeler; je suis toujours le premier rendu.

* * *

Petit gourmand

—Voyons, mon mignon, tu as mangé assez de gâteau, arrête-toi!

—Oh! maman, je n'ai pas encore mal au coeur!

Les travaux du printemps

Comme le printemps est arrivé de bonne heure et que l'eau est déjà disparue, les travaux de la ferme vont de l'avant. La terre est labourée, hersée et semée, les jardins sont bêchés et divisés en plate-bandes, les papiers sont ramassés autour des maisons et enfin les cours sont nettoyées.

On dirait que les chemins vont être bien entretenus cette année. La machine à niveler est passée et comme ça fait du bien. Les petits ponts ici et là sur la route ont été réparés pour ménager les automobiles. De cette façon, les travaux de la ferme vont se faire plus vite.

Maintenant nous comptons sur le bon Dieu pour nous envoyer de la pluie et son chaud soleil qui fera pousser le grain beau et bon.

Thérèse Martin, gr. IX,
Ecole Thérein (village)

Un autre danger

—Voici, Madame, un remède qui va vous rajeunir de dix ans.

—Vous n'y pensez pas, docteur! Et ma pension de vieillesse que j'attends.

* * *

La chaleur

—Pourquoi donc, Ernest, avez-vous écrit chaleur avec un accent?

—Parce que papa a dit ce matin que la chaleur s'accentue.

DEVINETTE

Quand un cheval est attaché au mur et qu'il se sauve de quel pied part-il?
R.—Du pied du mur.
Q.—Que fait un âme quand il se trouve sur trois pattes?
R.—Il abaisse la quatrième.
Q.—Qui est riche et parfois sans pain?
R.—Le boulanger dont tous les pains sont vendus.

Envoi de Louis et Louise Déry
Fort Kent.

* * *

Pour rire

L'âge de ces dames.

Le petit René cause avec la petite Lili.

—Quel âge as-tu toi? lui demande-t-il.

—Huit ans.

—Allons donc! les femmes cela se rajeunit toujours.

* * *

Graves confidences

—Henri, comment s'appelle ton petit frère?

—Je n'ai pas de petit frère.

—Et de petite soeur?

—Non plus.

—Tiens... avec qui que tu te bats, alors?

Louis et Louise Déry,
Grade VIII

Le Sanctus à la maison

La fenêtre nous permet de voir la verdure du jardin. On voit aussi le clocher pointer vers le ciel. Toute la famille est partie à la grand'messe. Thérèse seule est restée pour préparer le repas. Il faut qu'elle fasse aussi le petit ménage de la maison.

Bientôt tout est au feu. Le poêle ronfle et des rayons de feu éclairent la cuisine. Le beau gros minet passe trop près du poêle et se brûle la queue.

Tout à coup Thérèse entend la cloche du Sanctus; elle s'empresse de déposer sur la table ce qu'elle a dans les mains et elle se met à genoux, prend son chapelet et le récite.

Ainsi Thérèse au premier son de la cloche élève son coeur vers le divin Roi. Après cet acte d'adoration elle se relève et met le couvert.

Tout est prêt quand ses parents arrivent.

Fleurette Chalut,
Fort Kent, grade X.

Mon jardin

Mon jardin est un petit morceau de terre que j'aime à visiter souvent. J'ai mis en terre des légumes de toutes sortes. J'ai aussi dans un coin une ruche contenant des abeilles et m'en occupe moi-même; j'aime les légumes et aussi le miel; c'est là que je travaillerai pendant les vacances en aidant à papa et maman.

Antoine Mimeault,
Grade IV.

POUR RIRE

—Oh! les chaussures neuves, quel supplice les trois premiers jours.

—Eh bien! dit Crétinot, ne les mettez que le quatrième jour.

* * *

Bob—trois ans et demi—voit la lune à son premier quartier.

—Oh! papa, dit-il, regarde donc la lune, elle est cassée!

* * *

Un veuf.

Expliquez-moi donc, Bob, ce que c'est qu'un veuf.

—Un veuf... un veuf..., ce ne peut être que le mari d'une veuve.

* * *

Arithmétique enfantine.

Le père.—Si on te donne trois gâteaux d'une part et cinq de l'autre, combien en auras-tu?

Petit Louis.—J'en aurai... assez.

* * *

Maman cherche à expliquer à Totor la différence qui existe entre l'accent aigu et l'accent grave.

—Alors, s'écrie Totor, quand grande soeur se plaint de douleurs aiguës c'est pas grave.

* * *

Par la tête

Monsieur un Tel vient de se suicider; qu'est-ce qui lui a donc passé par la tête.

—Une balle de révolver.

Blanche Roy,
Fort Kent, Grade IX

Vocation religieuse

Cher Grand-Père,

Je viens vous écrire une petite lettre, je voudrais bien vous faire plaisir cher bon Grand-Père; je viens vous confier mes intentions, lorsque je serai grande je voudrais bien suivre ma grande soeur qui est religieuse, et pour cela maman me dit qu'il faut beaucoup prier le bon Jésus, et le prier bien; alors comme je suis encore bien petite, je vous demande une petite faveur, de prier le bon Jésus pour moi, afin qu'Il m'aide à réaliser mes plus chers désirs.

Donc, cher Grand-Père, j'espère que vous êtes bien; il en est la même chose de moi. Je prierai beaucoup pour vous aussi bon Grand-père afin que Dieu vous conserve longtemps à notre affection. S'il vous plaît gardez mon nom en secret. Ne mentionnez pas mon nom dans la Survivance. D'une petite fille de...

Uie vieille table

—Voici une très vieille table.

—Quel âge?

—Je crois qu'elles est faite depuis près de 500 ans!

—Ce n'est rien, cher ami, j'en ai une plus vieille.

—Et quel âge a-t-elle?

—3,000 ans.

—Impossible; d'où vient-elle?

—Des Indes, c'est la table de multiplication.

On révèle que le capital humain se fait de plus en plus rare en Canada

Ottawa.—C'est en décembre 1943 que le Canada a atteint un sommet dans l'effort de guerre formidable qu'il fournit depuis plus de quatre ans. A cette date, on comptait 5,057,000 Canadiens employés soit dans l'armée soit à un autre emploi, sur une population de 8,820,000 personnes âgées de 14 ans ou plus.

Voilà l'un des nombreux aspects du grand tableau du Canada au travail qu'a brossé, aux Communes, l'hon. M. Humphrey Mitchell, ministre du travail, ouvrant le débat sur les crédits de son ministère.

On poursuit les déserteurs

Parlant du service militaire proprement dit, il a expliqué que, sur 1,665,504 mobilisés, on en trouve 3 pour 100 ou 49,001 qui manquent encore à l'appel.

Dans une série de raids, la Gendarmerie royale a retracé 63,506 mobilisés. On a intenté 373 poursuites en vertu de la loi du service militaire et 271 poursuites d'après les règlements de l'enregistrement national. De plus, on a mis le grappin sur 145 déserteurs et on a livré 1,008 chômeurs aux autorités du service sélectif.

Les sursis diminueront

Il a insisté sur les obstacles croissants qui entravent la levée de renforts supplémentaires pour l'armée. Il a expliqué qu'éventuellement les seules réserves seront constituées par des adolescents qui atteignent l'âge militaire et les ouvriers en sursis. On devra diminuer le nombre des sursis au minimum. "Désormais, il faudra des circonstances très exceptionnelles pour justifier le maintien dans l'industrie de jeunes gens validés d'âge militaire."

1,075,000 travailleurs

M. Mitchell a déclaré que les femmes ont répondu d'une façon étonnante à l'appel qu'on leur a lancé de s'embaucher à l'usine ou ailleurs afin de libérer les hommes pour l'armée et les travaux essentiels. Ainsi, le 1er octobre 1943, on comptait 1,075,000 travailleuses en comparaison de seulement 638,000 en août 1939.

Construction de logements

Au moment propice le gouvernement entreprendra l'exécution d'un programme de construction de logements pour les familles de personnes ayant servi dans les forces armées du Canada, a déclaré l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale.

Le gouvernement projette de lancer cette entreprise de la même façon, et d'après le même principe, que l'a fait la "Wartime Housing", compagnie de l'Etat, en faveur des employés d'usines de guerre et dans diverses municipalités à travers le pays où la situation relativement au logement était devenue anormale à cause de la guerre. Dans le discours du Trône, à l'ouverture de la présente session, il a été question d'un programme de ce genre.

Le recrutement

M. J.-Sasseville Roy, député indépendant de Gaspé, a soulevé le cas de la campagne de recrutement à la façon du major général Pearkes, V.C., commandant de la défense du Pacifique. M. Roy affirme qu'il y a eu intimidation à l'endroit des recrues, pour les inciter à s'enrôler dans l'armée active. Le député de Gaspé veut savoir si le gouvernement approuve les discours du commandant.

L'hon. M. Ralston a riposté que le major-général Pearkes est un soldat de haute distinction qui avait rendu des services insignes à son pays, et qu'il est certain de pouvoir endosser les discours qu'il prononce en matière de recrutement. Le ministre a cependant ajouté qu'il n'a pas lu les comptes rendus de ces discours.

M. Roy affirme ne pas mettre en doute la valeur et la distinction du major-général, mais il veut seulement savoir s'il y a eu intimidation.

La crise du logement dans Québec

Québec.—Le maire Lucien Borne a déclaré devant le comité des bills privés, à l'Assemblée législative, qu'il faut 1,500 nouveaux logements dans la ville de Québec. Environ quatre cents femmes de soldats doivent vivre en chambre, avec un ou deux enfants. D'ailleurs près de mille familles sont également installées dans des chambres. Le maire annonça il y a deux semaines qu'on construirait bientôt trois cents maisons.

Représailles contre les neutres

Londres.—Les nations neutres qui n'aideront pas les Alliés doivent envisager la possibilité d'être sur la liste noire, a dit le comte de Selborne, ministre de la Guerre économique au cours d'un discours devant la Chambre des lords.

Tout neutre qui envoie du matériel de guerre à l'Allemagne prolonge la guerre, a-t-il dit. Que les firmes qui aident l'ennemi soient grosses ou petites, ses activités sont calculées au préjudice qu'elles causent aux alliés. La fin de la guerre ne veut pas dire l'enlèvement de la liste noire; nous ne devons pas oublier ce que les compagnies neutres ont fait durant la guerre.

Position des partis aux Communes

Ottawa.—Par la mort récente du député de Saint-Jacques aux Communes, M. Eugène Duroche, la position des partis est la suivante à Ottawa:

Libéraux	168
Progressistes-conservateurs	39
C.C.F.	11
Crédit social	10
Bloc populaire canadien	4
Indépendants	3
Libéraux indépendants	3
Libéraux progressistes	3
Unité	1
Ouvrier-progressiste	1
Vacances	2
Total	245

Québec donne l'exemple. . .

(Suite de la page 1)

pour justifier l'ouverture d'une école. La loi de l'Instruction publique détermine la procédure à suivre. Lorsque deux tiers des dissidents dans une municipalité scolaire ont signé un avis de dissidence, tous les contribuables de cette confession religieuse, dont les enfants ne fréquentent pas l'école des commissaires, sont réputés dissidents. Les deux bureaux sont reconnus également par le gouvernement.

L'autonomie religieuse

Derrière ces deux groupes se trouvent les comités protestant et catholique-romain du Conseil de l'Instruction publique. Le Conseil peut être convoqué pour disposer de questions se rapportant à des sujets communs d'éducation, mais en fait se réunit très rarement, car, en cette province, ce sont les deux comités qui en pratique dirigent l'enseignement, l'un protestant et l'autre catholique-romain, et c'est par leur intermédiaire que le Conseil agit. L'indépendance complète de ces comités est l'un des traits distinctifs du système d'éducation du Québec. Chaque comité jouit d'une autonomie complète. L'autorité propre des comités a une si grande portée que les réunions du Conseil ne sont plus nécessaires.

A la dernière session de la Législature provinciale, l'on a adoptée une loi de la fréquentation scolaire obligatoire. Depuis plusieurs années, le comité protestant favorisait une telle loi, mais il n'a pas cru devoir insister outre mesure auprès du gouvernement tant que la province toute entière n'y consentirait pas. Il serait naturellement embarrassant, dans une localité, si certains enfants étaient astreints à une loi de fréquentation, alors que d'autres du même âge seraient laissés libres. Toutefois, chez les dirigeants catholiques-romains, la conviction qu'une telle mesure servirait à cause de l'enseignement dans cette province a fini par s'imposer à leur esprit et immédiatement l'on a avisé aux moyens et la loi de fréquentation obligatoire devint, en temps et lieu, la loi de la province.

L'un des points les plus intéressants de cette procédure, c'est que la loi fut adoptée avec l'approbation des deux comités, sans tenir une réunion du Conseil de l'Instruction publique; ce dernier, en effet, doit normalement considérer toute question d'éducation d'intérêt commun aux protestants et aux catholiques-romains. Le Conseil aurait bien pu discuter la loi proposée, car cette question était de son ressort; mais lorsque chaque comité, après s'être réuni séparément, fit part de son assentiment au projet, le cas était pratiquement réglé. La décision de chaque comité était finale, et engageait le groupe qu'il représentait. Ainsi donc, l'enseignement est maintenant obligatoire pour tous les enfants protestants et catholiques-romains, âgés de six à quatorze ans. Tous les non-catholiques sont considérés comme protestants.

Les deux comités s'occupent avant tout de l'élaboration du programme éducatif et des moyens de le mettre effectivement à exécution dans les écoles. Chacun a pleine autorité dans le choix des matières d'enseignement et des manuels scolaires, dans la formation des instituteurs et l'inspection des écoles. Chaque comité édicte les règlements qui doivent régir ses propres écoles, indépendamment de l'autre.

La loi de l'Instruction publique, à laquelle les comités doivent leur nomination, renferme aussi des dispositions relatives à la constitution des municipalités scolaires et des bureaux de commissaires; aux modes d'imposition de taxes et aux conditions régissant les octrois de subsides aux écoles.

Comme les comités ne se réunissent que quatre ou cinq fois l'an et sont plutôt des corps délibératifs qu'exécutifs, la mise en oeuvre du système est laissée en grande partie au département de l'Instruction publique, qui a aussi un organisme double correspondant à celui des comités. Les fonctionnaires protestants s'occupent du rouage des écoles fréquentées par les enfants de leur foi, et les fonctionnaires catholiques-romains font de même quant à leurs propres écoles.

Double secrétariat

Au département, il n'incombe pas seulement d'exécuter les décisions des comités. Il administre aussi la loi de l'Instruction publique, se tient en relation avec les divers bureaux de commissaires élus et aide ces derniers dans l'exécution de leurs fonctions.

Le surintendant de l'Instruction publique est le chef en titre du département, mais il est assisté par un secrétaire anglais-protestant et un secrétaire français-catholique; chacun possède le statut de sous-ministre et représente les intérêts de ses propres coreligionnaires. Le secrétaire anglais est aussi directeur de l'Instruction publique-protestante, tandis que le surintendant est président du comité catholique-romain.

Il n'y a pas de ministre de l'Instruction publique à Québec; le département est attaché à celui du secrétaire provincial et celui-ci agit comme officier de liaison auprès du gouvernement en matière d'enseignement.

Les fonds nécessaires au maintien des écoles sont assurés par l'imposition des biens que possèdent les membres d'une même foi, à des taux fixés par chaque commission scolaire, selon ses besoins, et grâce aussi aux subsides gouvernementaux. C'est le nombre d'inscriptions dans les écoles, tant protestantes que catholiques-romaines, qui déterminent généralement au prorata le montant des octrois. Il n'y a pas d'écoles séparées dans Québec. Pour ce qui est des subsides publics, toutes les écoles sont des écoles de l'Etat et sont subventionnées sur une même base.

Le bureau central de Montréal

Des dispositions financières spéciales s'appliquent à l'île de Montréal. Un bureau central protestant a juridiction sur toutes matières affectant le bureau des commissaires d'écoles protestantes de Montréal et les commissions scolaires de dix municipalités de la banlieue.

Les commissaires du bureau central sont choisis parmi ceux des commissions locales et restent en fonction pendant quatre ans. Le bureau central reçoit du trésorier de chacune des municipalités intéressées toutes les sommes d'argent qui doivent être payées ainsi que le montant disponible des taxes qui ont été imposées pour la contribution des écoles protestantes sous sa garde. Chaque bureau local présente son budget au bureau central qui, selon les circonstances, l'accepte ou le modifie.

Les fonds de pension des instituteurs constitue une caractéristique essentielle du système d'éducation dans cette province; de généreuses pensions sont assurées aux instituteurs, auxquelles donne droit leur long état de service. Après vingt ans d'enseignement, les instituteurs peuvent recevoir une pension à l'âge de soixante ans et les institutrices, à l'âge de cinquante-six ans. La pension est basée sur le salaire moyen des dix années pendant lesquelles le traitement a été le plus élevé, et selon la loi, elle ne peut embrasser une période excédant trente-cinq ans. Les instituteurs versent au fonds de pension cinq pour cent de leur traitement et les institutrices, trois pour cent; mais la contribution des hommes assure à leurs veuves la prestation de la moitié de leur pension. Le supplément du coût est absorbé par le fonds consolidé du revenu de la province. La pension minima est de $240 par année, mais comme il n'y a pas de chiffre-limite, elle peut s'élever à $3,000 ou plus.

Différences entre les cours d'études

Le cours d'études suivi dans les écoles du Québec s'est développé ces dernières années conformément aux idées progressives des temps modernes, quant aux programmes et aux méthodes d'enseignement. Dans les écoles protestantes, le cours est maintenant quasi analogue à celui des autres provinces du Canada, sauf que l'on donne plus d'importance à l'enseignement du français. Dans les écoles catholiques-romaines, l'on a élargi le programme d'études et l'on y a introduit de nouvelles méthodes.

La section protestante du département, en plus de ses fonctions normales, dirige une bibliothèque professionnelle pour les instituteurs, tandis que les deux sections, protestante et catholique-romaine, ont de vastes cinémathèques, afin de répondre aux besoins des nombreuses écoles munies d'appareils cinématographiques et de lanternes à projection fixe. On a établi la bibliothèque professionnelle afin de donner aux instituteurs accès aux livres les plus récents sur les méthodes d'enseignement, sur la documentation éducative, la pédagogie et les études connexes. Les livres sont fournis sur demande et les frais de poste assumés par le département.

En raison des circonstances exceptionnelles dont il faut tenir compte dans la province, il est à noter que l'on a trouvé une formule qui satisfait pleinement les aspirations des divers groupes religieux intéressés. Cette formule est le résultat d'une longue croissance qui tient de l'histoire: c'est avec un esprit tolérant et de la bonne volonté que l'on a envisagé et réglé les nombreux problèmes qui se sont posés au cours de cette période. Les faits sont là pour attester la valeur du système. Il n'y a aucun doute qu'il continuera à bien fonctionner, si ceux qui en sont responsables y mettent toujours le même esprit d'harmonie et de coopération.

Mgr F. Sheen et la chrétienté d'Europe

"Le monde assiste aujourd'hui à rien moins qu'à la fin de la chrétienté de même qu'à la fin de la civilisation en Europe," a déclaré Mgr Fulton J. Sheen, D. Ph., de la Catholic University of Washington, qui portait la parole au collège Loyola récemment. "Il y aura encore des chrétiens en Europe, ajoute Monseigneur, mais seulement à un prix peu éloigné du martyre."

Mgr Sheen, qui parlait des espoirs et des craintes du monde nouveau, a répondu à cette question qu'il posait lui-même: "Le monde devient-il meilleur ou plus mauvais?" Les deux à la fois, dit-il. Le bien s'est multiplié, en quantité sinon en qualité, tandis que le mal est devenu plus commun et plus diabolique."

Mgr Sheen a fait l'historique des guerres religieuses dans le monde, pour terminer en affirmant que la guerre que nous traversons aujourd'hui n'est que la continuation de la lutte qui a commencé dès la naissance du christianisme. Monseigneur a aussi dit que si un autre peuple tente de dominer le monde, ce sera la Russie.

Une coopérative de Santé, à Québec

Une nouvelle coopérative, la Coopérative de Santé de Québec, est en voie d'organisation.

Cette Coopérative de Santé a pour but de procurer à ses membres les services médicaux dont ils ont besoin à un prix qui convienne à leur bourse. Comme tous les organismes coopératifs, elle opère sans profit et sur une base strictement volontaire. Elle offre à ses membres un service de prévention comprenant un examen médical périodique, la vaccinaiton des enfants et l'éducation hygiénique; les soins usuels du médecin et du chirurgien en cas de maladie; l'hospitalisation au besoin; les services usuels du laboratoire et des rayons X; les services usuels en cas de maternité; les services de spécialités quand jugés nécessaires et le service des médicaments.

Toute personne âgée de moins de 60 ans et résidant dans la ville de Québec ou les environs peut en devenir membres. On peut rester sociétaire après avoir atteint l'âge de 60 ans. On admet aussi des groupes de personnes travaillant dans un même local et exerçant la même profession. Ne sont pas admises les personnes souffrant de maladies nerveuses ou mentales, de tuberculose ou d'intoxication chronique par les drogues ou l'alcool. Toute personne souffrant de maladies autres que celles-là peut être acceptée.

On discute de l'immigration à la conférence impériale

Londres.—Dans le but d'en arriver à une entente mutuelle plus claire, sans attendre cependant des résultats pratiques prochains, les premiers ministres du Commonwealth ont discuté aujourd'hui le problème de l'immigration.

Tous les gouvernements sont d'accord sur le fait que la démobilisation et le rétablissement des membres de leurs propres forces constituent la première tâche d'après-guerre, mais qu'après cela certains dominions accueilleront des immigrants.

On croit que la discussion portera sur des arrangements possibles relatifs à la réciprocité pour la sécurité sociale des personnes qui iront d'un pays à l'autre d'elles-mêmes, et non pas d'après les plans des gouvernements.

On croit qu'il y aura un plus grand mouvement des dominions en Grande-Bretagne et vice versa; on favorisera aussi l'immigration entres les dominions.

Elections en Saskatchewan

Regina.—Les élections générales de la Saskatchewan se tiendront le 15 juin prochain, a-t-on annoncé.

Election générale en Irlande

Londres.—Défait par une voix sur un projet de loi de transport présenté par le gouvernement, le premier ministre de l'Eire, Eamon de Valera, a ordonné une élection générale, la deuxième dans cet état neutre depuis un an.

On croit à Londres que la crise a pu être fabriquée par de Valera dans l'espoir de renforcir son propre parti au Dail et prouver que le pays fait bloc solide avec lui quant à sa politique de neutralité.

Le vote a été de 64 contre 63 et fut un échec pour le premier ministre. Ce vote était pour un projet de loi voulant que le gouvernement contrôle le système de transport par camion et voies ferrées. La maladie a empêché le ministre des Finances, F.-T. O'Kelly, d'être présent; son vote aurait égalisé les chances et permis au président de Dail de donner le vote décisif.

Partis politiques à Radio-Canada

M. Augustin Frigon, gérant général intérimaire de la société Radio-Canada, a annoncé que le temps gratuit accordé pour les émissions politiques, avaient été augmenté d'une demi-heure à une heure par mois. Il n'a pas dit quand les émissions commenceraient.

Le gérant général, poursuivant son témoignage devant le comité parlementaire de la radio, a demandé aux membres d'établir une nouvelle définition d'un parti national. Il a dit que cette définition serait appliquée pour décider quels partis peuvent obtenir du temps gratuit à la radio.

Les règlements actuels mentionnent les partis libéral, conservateur-progressiste et le C.C.F. parmi ceux qui peuvent obtenir du temps mais excluent tous les autres partis. Le Crédit social a fait des protestations.

Les chiffres cités par Diéfenbaker démentis par le régistraire de Québec

Ottawa.—La vieille question de la conscription pour service outre-mer est revenue sur le tapis, à la Chambre des Communes, alors que des députés progressistes-conservateurs ont pressé le gouvernement de hâter l'enrôlement des recrues, spécialement dans la province de Québec, pour service outre-mer.

John-B. Diefenbaker a dit de son côté que la proportion des hommes appelés pour leur service militaire d'un district à l'autre n'était pas la même. Il a demandé au gouvernement "pourquoi seulement 9,000 hommes sur 460,000 ont été appelés dans le district de la ville de Québec." Il a dit qu'à Toronto, 42 pour cent de la population mâle avait été appelée.

Le député de Lake-centre prétend que des hommes capables de servir travaillent dans des industries non essentielles. Alors qu'on manque de main-d'oeuvre dans des industries essentielles, dit-il, 12,284 demandes d'assurance-chômage ont été faites en février. Diefenbaker parla d'une "légion perdue" de 350,000 hommes qui n'auraient pas répondu à leur appel.

L'hon. Mitchell, ministre du Travail, répondit que le député de Lake-centre parlait de choses qui n'existent absolument pas.

Une mise au point de M. G.-H. Paré

En marge de ce débat à la Chambre des Communes, débat au cours duquel on a prétendu que la ville et le district de Québec ne faisaient pas leur part dans l'effort de guerre, au point de vue recrutement militaire, le régistraire de la Division F.-M. G.-H. Paré, a fait la déclaration suivante:

"Il est absolument faux que le district de Québec, ainsi que le prétend M. John-B. Diefenbaker, député progressiste-conservateur de Lake-centre, n'ait appelé que 9,000 hommes, sur 460,000 sujets "appelables". D'abord, notre district ne comprend, en tout et partout, que 180,000 sujets "appelables", et non pas 460,000 comme le prétend M. Diefenbaker! De plus, tous ces sujets ont été appelés à date et se sont conformés à la loi. Un certain nombre ont été dirigés sur les camps militaires, d'autres déclarés inaptes au service militaire, pour cause de santé, et enfin, un troisième groupe, après s'être conformés à la loi, ont obtenu un sursis, en vertu de la loi qui dispense du service militaire les fils de cultivateurs, les bûcherons, les pêcheurs et ceux qui sont attachés à une industrie essentielle de guerre. Il ne faut pas oublier que notre district n'est pas comme, par exemple, un district essentiellement urbain. Bien au contraire, la division de Québec est essentiellement agricole, pourrait-on dire, d'où le fait que de nombreux sujets militaires sont momentanément exemptés du service obligatoire. Il faut souligner, cependant, que ces sujets exemptés se sont conformés à la loi et ont reçu une exemption en bonne et due forme."

Contre le contrôle de l'éducation par l'Etat

L'Association nationale des éducateurs catholiques des Etats-Unis tenait la semaine dernière son congrès annuel. Elle groupe trois mille institutions. La résolution principale qui fut adoptée est une mise en garde contre le contrôle de l'éducation par l'Etat fédéral.

Que celui-ci s'intéresse à l'éducation, nous sommes loin de nous y opposer, déclarèrent les congressistes, mais cet intérêt ne saurait aller jusqu'à contrôler et diriger les buts et les méthodes de nos écoles ou à intervenir dans leur administration. Aucun peuple ne peut demeurer longtemps libre, une fois qu'il a perdu le contrôle de ses écoles, ont-ils ajouté.

GLORIEUX ANNIVERSAIRE

Départ des Soeurs Grises pour l'Ouest

Cette journée du 24 avril marque un glorieux anniversaire: le centenaire du départ pour l'Ouest des quatre Soeurs Grises de Montréal, qui allaient inaugurer là-bas une oeuvre qui fut et reste extraordinairement féconde. Ces quatre religieuses qui s'embarquèrent à Lachine le 24 avril 1844 s'appelaient Marie-Louise Valade, Eulalie Lagrave, Gertrude Coutlée et Hedwidge Lafrance. Elles firent en canot ce voyage qui dura près de deux mois puisqu'elles n'arrivèrent à Saint-Boniface, dans ce qui est le Manitoba d'aujourd'hui, que le 21 juin 1844, à une heure du matin. On devine ce que durent être ces huit longues semaines de canot. (L'une des religieuses, Soeur Lagrave, fut victime d'un grave accident qui l'obligea à faire sur une civière la plus grande partie du trajet.).

Le départ de ces missionnaires marquait, en même temps que le début de l'oeuvre des Soeurs Grises dans l'Ouest, les débuts aussi de l'apostolat de nos religieuses en pays lointains. Et l'on sait quel prodigieux développement a pris depuis cet apostolat.

A peu près dans le même temps que les quatre Soeurs Grises partaient pour l'Ouest, Mgr. Provencher, déjà installé dans le pays et qui était venu solliciter leur aide, et deux prêtres séculiers, l'abbé Louis Laflèche, le futur évêque des Trois-Rivières, et l'abbé Joseph Bourassa.

Bilan du grand assaut aérien

Bilan approximatif de l'offensive aérienne en vue de l'invasion prochaine. Durant 25 jours, 75,000 avions alliés ont jeté plus de 111,000 tonnes de bombes, détruisant plus de 1,125 appareils ennemis. Les Alliés ont perdu 852 appareils.